



Mobilité internationale

Introduction

Ce guide a pour but de répondre à vos questions avant, pendant et après une mobilité à l'étranger. Comme précisé dans sa stratégie Erasmus+, la volonté de la HEAR est de permettre à tou·tes ses étudiant·es d'avoir au moins une expérience à l'international au cours de leur scolarité.

Qu'il s'agisse de stages à l'étranger, d'échanges avec nos écoles partenaires, de projets artistiques ou de séjours en résidences, de nombreuses opportunités s'offrent également à vous dans le cadre d'initiatives portées par vos enseignant·es, telles que des expositions, des voyages pédagogiques, des workshops ou la participation à des festivals à l'étranger.

Ce guide aborde exclusivement les mobilités individuelles.

Sommaire

- 7 Nous sommes là pour vous**
- 8 Partir pendant votre cursus en musique**
 - 8 Projets de mobilité
 - 8 Période et durée de la mobilité
 - 9 Rendez-vous de l'année
- 10 Partir pendant votre cursus en arts plastiques**
 - 10 Projets de mobilité
 - 12 Période et durée de la mobilité
 - 14 Rendez-vous de l'année
- 15 Partir après le diplôme**
 - 15 Suivre un post-diplôme
 - 16 Partir en résidence
 - 17 Musique : résidences après le diplôme
 - 17 Partir en mobilité courte
 - 17 Faire un stage
 - 18 S'engager dans un Service volontaire européen (SVE)...
 - 18 ...ou un Volontariat international en administration (VIA)
 - 18 Permis vacances travail (PVT) être assistant en langue (CIEP)
 - 19 Trouver un emploi à l'étranger
 - 19 Musique : informations sur les postes, concours, etc.
- 20 Construire votre projet de mobilité**
 - 20 Ressources
 - 21 Mobilité d'échange en musique
 - 21 Échange en arts plastiques
 - 24 Stage
 - 25 Projet artistique
 - 26 écoles d'été
 - 27 Résidences
 - 27 Mobilités hybrides
- 28 Constituer votre dossier de candidature**
 - 29 CV/Bibliographie
 - 30 Lettre de motivation
 - 30 Enregistrement
 - 31 Portfolio
 - 33 *Artistic statement*
 - 34 Glossaire dossier artistique
 - 35 *Cover letter skeleton*
- 36 Financer votre projet de mobilité**
 - 36 Éligibilité aux bourses
 - 37 Bourses Erasmus+
 - 38 Bourses AMI
 - 38 Bourses de la HEAR
 - 39 Bourses de la région Grand Est
 - 39 Bourses de la ville de Strasbourg
 - 40 Bourses Allemagne
 - 41 Autres bourses
- 44 Suivre une préparation linguistique**
 - 44 Préparation intensive
 - 45 EU Academy
 - 45 Autoformation
 - 46 Université populaire
 - 47 Bourses pour cours intensifs d'allemand
 - 47 Tandems et cafés linguistiques
 - 48 Cadre européen des langues
- 50 Vos démarches à effectuer**
 - 50 Avant votre départ
 - 53 Pendant votre séjour
 - 54 À votre retour
- 57 Annexes**
 - 60 Écoles partenaires en Musique et en Arts plastiques
 - 62 Calendrier académique des écoles partenaires
 - 63 Conversion des crédits ECTS
 - 64 Indications pour la rédaction du rapport de mobilité
 - 65 Bibliographie
 - 66 Liens utiles
 - 67 Checklists

Nous sommes là pour vous

Académie de musique

Sur rendez-vous au bureau de la Scolarité.

Elizabeth Vinciguerra
référente Académie
T. +33 (0)3 68 98 60 72
✉ elizabeth.vinciguerra@hear.fr

Thibaut Gindensperger
assistant Académie
T. +33 (0)3 68 98 60 73
✉ thibaut.gindensperger@hear.fr

Site de Strasbourg

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h au service Scolarité et mobilité internationale.

Contactez d'abord :
Anaïs Menrath
T. +33 (0)3 69 09 37 71
✉ international@hear.fr

Puis :
Lucile Favet
T. +33 (0)3 69 06 37 84
✉ lucile.favet@hear.fr,

Site de Mulhouse

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h au bureau de la Scolarité.

Sophie Lafage
T. +33 (0)3 69 76 61 05
✉ international@hear.fr

Pour les demandes d'intégration d'écoles partenaires :

Sylvia Mesa
T. +33 (0)3 69 06 37 73
✉ sylvia.mesa@hear.fr



Lucile Favet
Responsable Scolarité
et mobilité internationale



Thibaut Gindensperger
Assistant Académie



Sophie Lafage
Assistante Scolarité et
mobilité internationale



Anaïs Menrath
Chargée de mobilité
étudiante



Sylvia Mesa
Chargée de mission
Relations internationales



Elizabeth Vinciguerra
Référente Académie

Partir pendant votre cursus en musique 8 – 9

Projets de mobilité

Une mobilité à l'étranger peut prendre différentes formes :

- échange dans une école partenaire ;
- participation à une académie d'été ;
- projet artistique personnel ou collectif ;
- départ en résidence ;
- stage ;

Vous pouvez cumuler toutes ces expériences durant votre cursus à la HEAR, mais chaque projet doit s'envisager bien en amont et demande une préparation spécifique (cf. Construire votre projet de mobilité, [page 20](#)).

Période et durée de la mobilité

Les étudiant·es de l'Académie supérieure de musique ont la possibilité de partir en semestre 3, 4 ou 5 pour les DNSPM, en semestre 7, 8 ou 9 pour les Masters, pour un ou deux semestres.

Les étudiant·es cumulant le DNSPM ou le master avec le DE doivent prendre contact avec Marie-ÈveThallinger (marie-eve.thallinger@hear.fr) pour vérifier la faisabilité d'une mobilité.

Rendez-vous de l'année

Du 28 novembre au 2 décembre 2022

Tous les étudiant·es

- Journées de la mobilité internationale : Venez assister aux différentes réunions d'information et rencontrer les étudiant·es parti·es en mobilité l'année précédente ainsi que les étudiant·es actuellement en échange à la HEAR.

Étudiant·es en année 2, 3, 4, 5

- Envoi des dossiers complets de candidatures aux écoles partenaires (mobilités au 2^e semestre)

Décembre

Étudiant·es en année 2, 3, 4, 5

- Envoi des dossiers complets de candidatures aux écoles partenaires (mobilités au 2^e semestre)

Janvier

Étudiant·es en année 2, 3, 4, 5

- Dépôt à la scolarité du formulaire de projet d'échange signé avec accord de principe du/de la professeur·e de dominante

Février

Étudiant·es en année 2, 3, 4, 5

- RDV avec le/la référent·e à l'Académie et le/la professeur·e de dominante pour validation du projet
- Préparation de l'enregistrement

Mars – Avril – Juin

- Préparation du dossier de candidature (enregistrement + dossier administratif) selon la procédure de candidature sur le site internet de l'école partenaire
- Dépôt du dossier à la scolarité un mois avant la date limite de réception de l'établissement partenaire

Avril – Juin

Étudiant·es en années 2, 3, 4, 5

- Dépôt des demandes de bourse HEAR ou Erasmus+ pour les stages ou séjours d'études à l'étranger en été

Partir pendant votre cursus en arts plastiques 10 – 14

Entre l'année 1 et l'année 5, vous avez de nombreuses occasions de partir à l'étranger. Il vous faudra choisir le projet de mobilité qui correspond le mieux à vos attentes et la période durant laquelle il est le plus judicieux pour vous de le réaliser.

Projets de mobilité

Une mobilité à l'étranger peut prendre différentes formes :

- échange dans une école partenaire;
- stage;
- participation à une école d'été;
- projet artistique personnel ou collectif;
- départ en résidence;

Vous pouvez cumuler toutes ces expériences durant votre cursus à la HEAR, mais chaque projet doit s'envisager bien en amont et demande une préparation spécifique (cf. Construire votre projet de mobilité, [page 20](#)).

	Échange	Stage	École d'été	Projet	Résidence
Quand partir en mobilité ?	En année 3 pour Com graph En année 4 pour autres mentions	Stages courts ¹ dès l'année 1 Stages longs en année 3 (CG) ou 4	À partir de l'été entre l'année 1 et 2	À partir de l'été entre l'année 1 et 2	À partir de l'année 4
Quand planifier cette mobilité ?	Dès le début de l'année 2 ou 3	6 mois avant le départ	6 mois avant le départ	6 mois avant le départ	Dès le début de l'année 2 ou 3
Préparation linguistique	Préparation intensive recommandée ²	Préparation intensive possible	Préparation recommandée	Préparation intensive possible	Préparation recommandée

¹ pendant les vacances scolaires

² voire obligatoire selon les destinations

	Avantages	Contraintes
Échanges	<ul style="list-style-type: none"> ● Procédure de candidature simple ● Accueil organisé par l'école ● Mise en contact avec d'autres étudiants ● Complément de formation (technique/ théorique) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Environnement scolaire différent de la HEAR ● Risque de rester entre étudiant-es internationaux et de passer à côté de la culture du pays d'accueil ● Anticipation du projet 1 an minimum avant la mobilité
Stage	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte d'une autre culture de travail ● Construction d'un réseau utile pour l'après-diplôme ● Arrivée (en partie) organisée par maître de stage 	<ul style="list-style-type: none"> ● Risque d'être isolé si petite structure ● Plus de difficultés à organiser l'arrivée (logement, visa) ● Recherche de stage nécessaire 6 mois avant
École d'été	<ul style="list-style-type: none"> ● Rencontre intensive avec des artistes internationaux ● Logement (souvent) organisé 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobilité courte ● Frais d'inscription (même si certains programmes offrent des bourses)
Projet artistique	<ul style="list-style-type: none"> ● Montage de projet et recherche de financement très professionnalisant ● Lien fort entre projet de mobilité et projets artistiques ● Préparation de l'après-diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil rarement organisé par une structure ● Financements uniquement liés à pertinence du projet
Résidence	<ul style="list-style-type: none"> ● Montage de projet très professionnalisant ● Lien fort entre projet de mobilité et projets artistiques ● Préparation de l'après-diplôme ● Accueil organisé par une structure 	<ul style="list-style-type: none"> ● Financements plus rares

 **Pour trouver le projet de mobilité qui correspond le mieux à vos attentes, il est recommandé de consulter les ressources disponibles à la HEAR et sur Taïga (cf. rubrique Ressources, page 20).**

Période et durée de la mobilité

Mobilité courte – entre 15 jours minimum et 3 mois maximum dès l'année 1 en dehors des périodes de cours.

Des mobilités hybrides (mobilité à distance et en présentiel) plus courtes sont possibles.

Mobilité longue – entre 3 mois minimum et 1 semestre maximum possible uniquement en année 3 (Com graph) ou année 4 (autres mentions). Pour les mobilités longues, il est essentiel de définir un calendrier et mode de suivi de votre mémoire.

Consultez le tableau des périodes mobilités autorisées ci-dessous pour savoir à quel moment vous pouvez partir.

Année de césure à l'étranger

L'année de césure peut s'effectuer entre l'année 3 et 4, ou entre l'année 4 et 5. Les demandes sont à déposer au service Scolarité et mobilité internationale un mois avant la date des commissions d'équivalence. En revanche si pendant la césure il est possible d'effectuer des stages sous le statut étudiant, les échanges avec les écoles partenaires de la HEAR ne sont pas autorisés. Les étudiant-es en année de césure préservent leur statut d'étudiant-es et peuvent demander la bourse sur critères sociaux du CROUS. Pour plus d'informations, voir le *Guide des études*.

Pensez à vous renseigner auprès de la CPAM pour prolonger votre couverture santé pendant l'année de césure.

	Semestre 5	Semestre 6
Communication graphique	x	
	Semestre 7	Semestre 8
Art, groupe Le Plateau		x
Design		x
Design textile		x
Illustration	x	
Didactique visuelle		x
Scénographie	x	x
Art-Objet	x	x
Art, groupe Hors-Format	x	x
Art, groupe La Fabrique	x	x
Art, groupe Narration	x	x
Art, groupe No Name	x	x
Art, groupe Peinture(s)	x	x

Pour les étudiant·es ayant le choix entre le semestre 7 et 8, il peut y avoir des avantages et contraintes entre les 2 semestres :

	Avantages	Contraintes
Échanges semestre 7	<ul style="list-style-type: none"> • meilleure intégration dans l'école d'accueil • si la candidature n'est pas retenue par l'école partenaire, possibilité de postuler dans une autre école pour le semestre 8 sous réserve de validation par l'enseignant·e coordinateur·trice 	<ul style="list-style-type: none"> • nécessité d'organiser le mémoire dès la fin de l'année 3 • retard sur le début du semestre 8 à la HEAR (selon calendrier académique de l'école d'accueil, cf. Annexes, page 57)
Échanges semestre 8	<ul style="list-style-type: none"> • engager le projet de DNSEP et mémoire avant de partir • possibilité de prolonger séjour en été (stage, projet) • mobilité pendant le printemps/l'été 	<ul style="list-style-type: none"> • bilan anticipé du semestre 7 avant de partir (selon calendrier académique de l'école d'accueil, cf. Annexes, page 57) • parfois intégration moins facile au semestre 8 du fait de la dynamique de l'année déjà lancée pour les autres étudiant·es

Extension de la période de mobilité

La période de mobilité ne peut pas être plus longue qu'un semestre académique.

Si vous partez au semestre 8, vous pouvez prolonger votre mobilité pendant l'été jusqu'au plus tard la 2^e semaine de la rentrée en octobre.

Particularités

À Mulhouse, la mobilité au semestre 8 (échange, stage, projet), en France ou à l'international, est obligatoire même pour les nouveaux étudiant·es arrivés en équivalence.

À Strasbourg, la mobilité longue n'est pas possible au semestre 7 pour les étudiant·es entrés en équivalence en année 4 (ou au semestre 5 pour celles/ceux arrivés en année 3) et pour les étudiant·es changeant d'option entre l'année 3 et l'année 4.

Si vous êtes dans l'une de ces situations et que vous souhaitez partir au semestre 8, il faudra faire valider votre projet et la durée de la mobilité avec le/la coordinateur·trice ou le/la professeur·e référent·e de l'option ou de la mention.

Pour une mobilité de projet, [le formulaire de demande de mobilité de projet](#) disponible sur Taiga est à faire signer par l'enseignant·e coordinateur·trice et à déposer à la Scolarité

Rendez-vous de l'année

Du 28 novembre au 2 décembre 2022

Tous les étudiant-es

- Journées de la mobilité internationale : Venez assister aux différentes réunions d'information et rencontrer les étudiant-es partis en mobilité l'année précédente ainsi que les étudiant-es actuellement en échange à la HEAR.

Étudiant-es en mobilité au cours de cette année scolaire

- Envoi des dossiers complets de candidatures aux écoles partenaires (mobilités au semestre 8)

Décembre

Étudiant-es préparant la mobilité l'année prochaine

- Répondre au sondage en ligne sur les projets de mobilité internationale

Étudiant-es en mobilité au cours de cette année scolaire

- Envoi des dossiers complets de candidatures aux écoles partenaires (mobilités au semestre 8)

Janvier

Étudiant-es préparant la mobilité l'année prochaine

- Dépôt du « Projet d'échange en école partenaire » avec un portfolio au format PDF (max. 5 Mo).

Février – Mars

Étudiant-es préparant la mobilité l'année prochaine

- Nomination des étudiant-es pour les projets d'échange en école partenaire
- Début de la préparation linguistique intensive (étudiant-es en année 3 prévoyant une mobilité au semestre 7 de l'année 4)
- Préparation du dossier de candidature (dossier artistique + dossier administratif) selon la procédure de candidature sur le site internet de l'école partenaire pour laquelle vous avez été nommé.

Avril – Juin

Étudiant-es préparant la mobilité l'année prochaine

- Envoi des dossiers complets de candidatures aux écoles partenaires (mobilités au semestre 7)

Tous les étudiant-es

- Dépôt des demandes de bourse HEAR ou Erasmus+ pour les stages ou séjours d'études à l'étranger en été (étudiant-es en année 1 à 5) ou au semestre 7 (étudiant-es en année 4).

Partir après le diplôme 15 – 19

Après un DNA ou DNSEP

Beaucoup d'étudiant·es n'ont pas la possibilité de partir à l'étranger pendant leurs études, c'est le cas par exemple de certains étudiant·es arrivés en année 4 après équivalence.

Financements

De nombreuses bourses, allocations, subventions sont ouvertes aux anciens étudiants, aux artistes émergents, ou simplement aux «jeunes». Les conditions d'éligibilité peuvent varier d'une structure à l'autre.

Voir Financer votre projet de mobilité, [page 36](#).

De nombreuses possibilités se présentent à vous. Si, ancien étudiant·es de la HEAR, vous vivez toujours à Strasbourg ou Mulhouse, n'hésitez pas à passer à l'école pour consulter régulièrement notre tableau d'affichage (à côté du service Scolarité et mobilité internationale à Strasbourg et dans le hall d'entrée à Mulhouse).

Guides de financement

Vous trouverez ci-dessous les guides de financements pour des projets de mobilité internationale :

www.ietm.org/en/publications/fund-finder
www.on-the-move.org/funding

Suivre un post-diplôme

Programme de recherche

«Création et mondialisation», Shanghai

Le programme est accessible à tous les étudiant·es diplômé·es de niveau master des écoles d'art européennes. S'étalant sur une année universitaire, cette recherche postmaster consiste en la réalisation d'un projet transdisciplinaire donnant la possibilité de développer un projet personnel mettant en jeu la question de la création dans un contexte interculturel.

En étroite collaboration avec des partenaires locaux (Shanghai Institute of Visuals Arts, Shanghai University, Shanghai Theatre Academy, East China Normal University, Rockbund Art Museum, etc.), ce programme donne lieu chaque année à une exposition et à une publication des travaux de recherche.

<https://ensad-nancy.eu/offshore/>

Autres post-diplômes

Il existe énormément de post-diplômes en Europe et dans le monde. Si cette possibilité vous intéresse, abonnez-vous à la newsletter Art&Education : www.artandeducation.net/subscribe

L'Allemagne, les Pays-Bas et la Scandinavie sont des destinations particulièrement intéressantes, les frais d'inscription y sont relativement bas. Vous pourrez également obtenir des bourses pour

l'Allemagne et les Pays-Bas.

Erasmus + offre la possibilité de demander un prêt pour suivre des études de Master à l'étranger. Ces prêts sont proposés par les banques et les agences de prêts participant au projet. Consultez le site de la Commission européenne : ec.europa.eu

Post-diplôme en musique

Vous pouvez vous renseigner auprès du/de la référent-e à l'Académie.

Partir en résidence

Partir en résidence après le diplôme peut être un projet très intéressant, car de nombreuses résidences proposent des bourses ou allocations pour voyager, vivre et dans certains cas produire de nouvelles pièces et/ou de disposer d'un temps de création et de recherche. Partir en résidence à l'étranger vous permettra également d'élargir votre réseau professionnel.

Conditions à réunir pour se porter candidat à un programme de résidence :

- Le jeune artiste doit être en situation de pouvoir émettre une facture de sorte à permettre à la structure dispensant la bourse de lui verser. Pour cela, il devra avoir procédé à une déclaration de début d'activité dans son pays de résidence habituelle
- S'il s'agit d'une activité de création artistique, une première démarche devra être effectuée ici www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/ et dans un second temps ici <http://www.secu-artistes-auteurs.fr/regime-secu-artistes-auteurs>

Ces bourses ou allocations devront faire l'objet d'une déclaration en France, indépendamment de leur montant (il n'y a pas de minimum ou de dispense). Une démarche devra également être faite auprès du centre des impôts du ressort de votre domicile avant le départ pour la résidence ; celle-ci permettra d'éviter de se voir appliquer une retenue fiscale dans le pays de la résidence.

Voici quelques résidences auxquelles vous pouvez postuler dès l'année 5 :

- Atelier mondial : consultez «appel à candidatures» www.ateliermondial.com/fr/appel-candidature

- Aide régionale : par ce dispositif, la Région Grand Est décide de favoriser la présence d'un artiste ou d'une équipe artistique dans un lieu de diffusion culturelle et sur un territoire pendant une période allant d'une à trois saisons. www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-aux-residences-artistiques-culturelles
- Résidences du CEAAC : Budapest, Francfort, Prague, Stuttgart. Il est recommandé de s'abonner à la newsletter du CEAAC et de consulter «l'espace artiste» du site pour être tenu au courant des différents appels à candidatures et dates limites. <https://ceaac.org/en/newsletter-2/>
- Résidences croisées de la ville de Strasbourg : Gdansk, Dresde, Stuttgart. www.strasbourg.eu/residences-artistiques
- Programmes de résidences proposés par l'Institut français : www.institutfrancais.com/fr/residences

D'autres dispositifs existent pour partir en résidence. Vous pouvez vous abonner à la newsletter On the Move www.on-the-move.org, des Pépinières européennes pour jeunes artistes, art4eu, www.art4eu.net et du réseau Res Artis www.resartis.org/fr pour être tenu au courant des appels. Vous pouvez également consulter le site du réseau TransArtists www.transartists.org et la page residencyunlimited.org.

Musique : résidences après le diplôme

Il existe de nombreuses possibilités de résidence en musique et également des festivals accueillant des artistes musiciens.

Quelques exemples :

- *EMPAC – Experimental media and performing arts center* propose des résidences : empac.rpi.edu/program/residencies
- Banff Centre propose des programmes de création : www.banffcentre.ca/music
- Centre National de Création Musicale à Albi propose des résidences : www.gmea.net
- Césaré – Centre National de Création Musicale : cesare-cncm.com
- Le site du Centre de Documentation de la Musique Contemporaine (CDMC) vous apporte des informations diverses autour de la création musicale, et notamment des concours et appels à projets : www.cdmc.asso.fr
- Centre de musique baroque de Versailles : cmbv.fr
- Chamber Music Academy Vitznau: programme de résidence pour des jeunes talents internationaux www.nma-vitznau.ch/en/prospectus/chamber-music-academy-english/

Partir en mobilité courte

Si vous souhaitez partir à l'étranger pour des mobilités plus courtes, vous pouvez répondre à des appels à projets qui sont diffusés sur les newsletters « Art&Education », « Onthemove » et des Pépinières européennes pour jeunes artistes. Pour trouver une école d'été vous pouvez vous référer à la rubrique Écoles d'été, [page 26](#).

et consulter [summer school in Europe](http://www.summerschoolsineurope.eu) www.summerschoolsineurope.eu

Pour financer votre inscription à ces programmes vous pouvez vous référer au chapitre Financer votre projet de mobilité, [page 36](#).

Faire un stage

Si vous souhaitez partir en stage à l'étranger ou vous expatrier après votre diplôme, veillez à choisir un pays où votre secteur d'activité est plutôt dynamique. Pour financer cette mobilité, vous pouvez déposer une demande dans le cadre de l'appel à projet Expérience de Jeunesse de la Région Grand Est ou un soutien régional/local similaire selon la ville/le département/la Région dans laquelle vous comptez vous installer après vos études à la HEAR. Si vous êtes inscrit à Pôle Emploi, selon les régions, vous pourrez peut-être obtenir un financement spécifique pour des stages

à l'étranger. Pour un stage, un post-diplôme ou un emploi en Allemagne, vous pouvez également obtenir une Bourse pour cours intensifs d'allemand de l'OFAJ. Attention, il est plus cher et compliqué d'obtenir un visa de stage dans certains pays comme les États-Unis, le Canada ou la Chine par exemple.

S'engager dans un Service volontaire européen (SVE)...

Le Service volontaire européen www.france-volontaires.org permet aux jeunes de moins de 30 ans d'exprimer leurs engagements personnels de façon non rémunérée et à temps plein par le biais d'un service volontaire de 12 mois maximum dans un autre pays au sein de l'Union européenne ou dans un pays voisin.

Pour choisir un organisme d'accueil, vous pouvez consulter la base de données suivante : europa.eu/youth/go-abroad/volunteering/opportunities_en. Attention, les organismes inscrits sur cette base de données n'ont pas forcément une place disponible. Il est donc conseillé de postuler auprès de plusieurs organismes.

Pour partir en SVE, vous serez accompagné et aidé dans vos recherches par une association d'envoi de votre région.

Un tuteur/trice dans l'organisme d'accueil vous aidera dans votre intégration sur place et dans vos démarches. Les principaux frais liés à votre départ en SVE sont couverts par l'Union européenne : le logement sur place, la nourriture, l'argent de poche (55 à 145 € par mois selon les pays), les cours de langue (1 à 2h par semaine) et l'assurance (votre protection sociale sera assurée). Il faut souvent compter au moins 6 mois entre le moment où vous commencez vos recherches sur la base de données et le moment où vous pouvez partir en SVE.

Réunions d'information et permanences sur le SVE :
Inscription au 03 89 66 33 13 et agenda www.crij-alsace.fr/agenda

...ou un Volontariat international en administration (VIA)

Le VIA est destiné aux jeunes de moins de 30 ans de nationalité française ou européenne et prend la forme d'une expérience professionnelle enrichissante, et représente un véritable tremplin pour une carrière internationale.

Les missions durent de 6 à 24 mois et s'effectuent en entreprise, au sein d'une structure française relevant du ministère des Affaires étrangères, dans une structure publique locale étrangère (centres de recherche et universités publiques) ou auprès d'organisations internationales ou d'associations agréées. Le Volontariat international

n'est pas du bénévolat et les volontaires perçoivent mensuellement une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification.

Tous les métiers sont concernés, par exemple en administration, animation culturelle, enseignement, veille économique, commerciale ou scientifique, informatique, sciences politiques, droit, économie, recherche, médecine, hôtellerie-restauration...

Plus d'informations : www.civiweb.com

Permis vacances travail (PVT)

Le PVT donne l'opportunité aux jeunes de partir pendant 1 an à l'étranger (14 destinations, dont Argentine, Australie, Canada, Chili, Corée, Japon,

Nouvelle-Zélande...) pour faire une découverte culturelle et touristique tout en étant autorisé à travailler pour financer le séjour.

Le PVT est proposé aux jeunes Français, âgés de 18 à 35 ans, sans condition de diplôme ou de situation professionnelle.

www.pvtistes.net
www.wep.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Être assistant en langue (CIEP)

L'objectif général du programme d'une durée variant de 6 à 12 mois est de permettre aux jeunes âgés de 20 à 35 ans de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement étrangers, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture. Le rôle de l'assistant de langue est d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française.

Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part. Le candidat doit justifier d'un niveau de langue du pays d'accueil de minimum B1 et recevra tous les mois en contrepartie de son travail d'assistant un salaire, une bourse ou une allocation lui permettant de subvenir à ses besoins à l'étranger. Le coût occasionné par le voyage et les éventuels frais de visa sont en revanche à sa charge.
www.france-education-international.fr

Trouver un emploi à l'étranger

- On-The-Move relaie régulièrement des offres d'emplois <https://on-the-move.org/news/deadlines#jobs>
- EURES est un portail européen de recherche d'emploi ec.europa.eu/eures/public/en/homepage
- Le Portail européen de la jeunesse europa.eu/youth/EU/working/jobs_fr fournit des conseils juridiques et des ressources sur les emplois à l'étranger.
- Pôle Emploi dispose d'une plateforme de recherche d'emploi à l'international et vous renseigne sur les réglementations et vos droits à l'étranger www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international
- Pour un projet ou une expérience à l'étranger après le diplôme, Pôle Emploi vous propose un accompagnement et une aide financière grâce au dispositif Erasmus+ : www.pole-emploi.fr/region/grand-est/candidat/la-mobilite-internationale/erasmus--une-experience-professi.html

Musique : Informations sur les postes, concours, etc.

Le site Musicalchairs est une mine d'information pour les musiciens.
www.musicalchairs.info/fr

Construire votre projet de mobilité 20 – 27

Il est recommandé d'anticiper au maximum votre projet de mobilité.
N'hésitez donc pas à passer au service Scolarité et mobilité internationale dès l'année 1
et de vous aider des ressources disponibles.

Ressources

Un tableau d'affichage se trouve dans le hall d'entrée à Mulhouse et dans le couloir à côté du service Scolarité et mobilité internationale à Strasbourg.

Le service Scolarité et mobilité internationale est présent sur chaque site (Mulhouse et Strasbourg). Les formulaires et documents importants sont téléchargeables sur le portail étudiant-es Taïga : *Année > Fichiers en ligne.*

Les documents suivants sont à votre disposition :

- Les rapports de mobilité (échange et stage) des étudiant-es partis à l'étranger les années précédentes
- La liste des écoles partenaires

Pour tout conseil complémentaire au service Scolarité et mobilité internationale. Voir les horaires d'ouverture dans la rubrique [Nous sommes là pour vous, page 7.](#)

Responsable :

Lucile Favet
✉ lucile.favet@hear.fr
T. +33 (0)3 69 06 37 84

Chargée de mission :

Sylvia Mesa
✉ sylvia.mesa@hear.fr
T. +33 (0)3 69 06 37 73

Assistante – Mulhouse :

Sophie Lafage
✉ international@hear.fr
T. +33 (0)3 69 76 61 05

Assistante – Strasbourg :

Anaïs Menrath
✉ international@hear.fr
T. +33 (0)3 69 06 37 71

Référente – Académie de musique :

Elizabeth Vinciguerra
✉ elizabeth.vinciguerra@hear.fr
T. +33 (0)3 68 98 60 72

Assistant – Académie de musique :

Thibaut Gindensperger
✉ thibaut.gindensperger@hear.fr
T. +33 (0)3 68 98 60 73

Mobilité d'échange en musique

Étapes de préparation pour un échange en école partenaire en 2023–2024.

1. L'étudiant-e transmet par email à Thibaut Gindensperger le formulaire de projet d'échange avec un établissement supérieur partenaire (téléchargeable sur Taïga) signé pour accord de principe par son/sa professeur-e de dominante jusqu'au vendredi 19 janvier 2023.

2. L'étudiant-e prend rendez-vous avec le/la référent-e Académie et son/sa professeur-e de dominante pour valider le projet d'échange et le choix d'écoles. L'étudiant-e se renseigne sur l'enregistrement à fournir aux différents établissements où il/elle souhaite se présenter et le prépare pour le 18 février 2022 au plus tard.

3. L'étudiant-e prépare au maximum trois dossiers de candidature selon les procédures des établissements demandés. Les dossiers dématérialisés sont à réaliser intégralement en ligne par l'étudiant-e.

L'Académie procède à l'envoi des dossiers au format papier aux établissements partenaires. Pour cela, l'étudiant-e devra déposer son dossier complet un mois avant la date limite de réception indiquée par l'établissement souhaité auprès de Thibaut Gindensperger.

4. Par le dépôt du dossier, l'étudiant-e s'engage à effectuer son projet de mobilité sauf cas de force majeure. En cas de non-respect des délais, il/elle ne sera pas prioritaire pour les demandes de bourse.

5. L'acceptation en établissement partenaire n'est valable que sous réserve du passage en année supérieure ou en Master, selon la demande.

6. Une fois l'étudiant-e accepté-e par l'école partenaire et ayant accepté la place proposée, l'étudiant-e est convoqué-e pour un rendez-vous par le service Scolarité et mobilité internationale (site arts plastiques de Strasbourg, 1 rue de l'Académie).

Échange en arts plastiques

Vous avez la possibilité de partir étudier pour un semestre dans l'une des écoles partenaires de la HEAR (cf. Annexes, [page 57](#)) durant un semestre de l'année 4. Cet échange se prépare dès le début de l'année 3. Voici l'ensemble des démarches à suivre avant l'acceptation dans une école partenaire.

Définition du projet

Formulaire « Projet d'échange en école partenaire »

Il est destiné à l'administration et aux enseignant-es de la HEAR. Les informations inscrites dans ce formulaire ne sont pas transmises aux écoles partenaires. Il n'est donc pas nécessaire d'écrire en anglais ni sous forme de lettre formelle. Cependant, les motivations indiquées sont toutes aussi importantes que la lettre de motivation qui sera envoyée plus tard à l'école partenaire. Il faut donc bien préparer vos arguments (cf. Constituer votre dossier de candidature, [page 28](#)).

L'accord de coopération signé entre la HEAR et les écoles partenaires garantit la reconnaissance académique de votre mobilité dans votre cursus au sein de la HEAR.

Ouverture d'un nouveau partenariat

Une étude qualitative des partenariats avec la HEAR est en cours. L'objectif est de développer les partenariats de manière cohérente et raisonnée. Si vous souhaitez ouvrir un nouveau partenariat merci de prendre rendez-vous avec Sylvia Mesa. T. + 33 (0)3 69 06 37 73

Choix des écoles partenaires

Vous pouvez demander à candidater pour un échange seulement dans les écoles partenaires listées en Annexe.

Conseils pour choisir et hiérarchiser trois choix d'écoles

- Parler de votre projet de mobilité à vos enseignant-es et leur demander conseil, car ils connaissent votre travail et peuvent vous recommander une ou plusieurs écoles pertinentes.
- Vérifier que chacune des 3 écoles indiquées dans votre formulaire offre la possibilité de suivre les cours et d'accéder aux ateliers techniques qui vous intéressent (cf. Ressources, [page 20](#)). Si vous vous intéressez à une ville en particulier, songez plutôt à y partir en stage ou en projet artistique.
- Demander des informations sur l'école des

- étudiant-es en échange actuellement à la HEAR.
- Préparer un budget prévisionnel et en tenir compte dans votre choix d'écoles.
- Indiquer les 3 choix dans l'ordre de préférence.

Apprendre ou approfondir une autre discipline

Si vous souhaitez choisir une option qui ne correspondrait pas à votre cursus actuel, discutez-en avec vos enseignant-es. Il vous faudra expliquer la complémentarité et le lien entre l'option que vous souhaitez suivre à l'étranger et vos études à la HEAR. Il faudra également bien expliquer votre projet dans la lettre de motivation pour l'école partenaire et prévoir un temps d'adaptation supplémentaire une fois sur place.

Modalités de sélection

Places disponibles par école partenaire

Le partenariat entre la HEAR et la plupart de ses écoles partenaires prévoit la mobilité d'un à deux étudiant-es par an. Il y a parfois plus de demandes que de places ouvertes à l'échange. Les résultats du sondage envoyé en décembre vous permettront de voir quelles écoles sont très demandées au sein de la HEAR et éventuellement de revoir vos choix. L'objectif est de réduire l'effet de concurrence interne et d'augmenter vos chances de partir en mobilité. En indiquant ces écoles en 2^e ou 3^e position, vous réduisez les chances d'être nominé pour l'un de vos trois choix.

Nomination/Acceptation

Votre nomination par la HEAR ne signifie pas que l'école partenaire acceptera automatiquement votre candidature. Votre acceptation par l'école partenaire dépendra de la qualité de votre dossier de candidature ainsi que du nombre de places disponibles dans leurs ateliers, nombre qui varie chaque année.

Niveau de langue

Votre niveau de langue permet d'étudier la pertinence de votre demande. Il est donc essentiel

de le renseigner le plus précisément possible en vous référant au cadre européen des langues (cf. Cadre européen des langues, [page 48](#)). Pour vous évaluer, vous pouvez effectuer des tests en ligne (cf. Apprentissage sur internet, [page 46](#)).

Si votre niveau de langue est faible, il est essentiel de consacrer un maximum de temps, avant l'année 4, à l'apprentissage de la langue qui vous sera la plus nécessaire pour mener à bien votre projet de mobilité (cf. Suivre une préparation linguistique, [page 44](#)).

Critères de sélection

Quand le nombre de demandes dépasse le nombre de places ouvertes à l'échange dans une école partenaire, la commission de nomination désigne les étudiant-es selon les critères suivants :

- pertinence du projet
- excellence académique
- connaissances linguistiques
- respect de la procédure de candidature

Si vous n'obtenez aucun choix d'écoles demandées, il est possible d'envisager une autre école ou un autre type de mobilité.

Démarches à suivre

Pour partir étudier dans une école partenaire de la HEAR, il est impératif de respecter les étapes et les délais ci-dessous :

Octobre – Novembre

Préparer votre portfolio au format PDF, rédigé en anglais.

Mulhouse : Zoé Inch

Strasbourg : Ilana Isehayek et Alexandra David

Décembre – Janvier

Remplir la liste de vos 3 choix via un sondage en ligne transmis par le Service Scolarité et mobilité internationale.

Janvier (bilan du 1^{er} semestre de l'année précédant la mobilité)

Remplir et faire valider le formulaire *Projet d'échange en école partenaire* par le coordinateur ou le professeur référent au moment du bilan du 1^{er} semestre de l'année précédant la mobilité.

Fin janvier

Date limite d'enregistrement de votre projet de mobilité internationale sur Taïga.
 Votre portfolio n'excède pas 5 Mo et est renommé `nom_prénom_portfolio.pdf`
 Vous pouvez utiliser un service en ligne gratuit pour compresser vos fichiers PDF :
www.smallpdf.com/fr/compresser-pdf

Février

Le service Scolarité et mobilité internationale vous transmettra les résultats des nominations courant février.
 Si vous souhaitez abandonner votre projet d'échange en école partenaire, merci d'écrire au plus vite à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr)

Mars – Avril

Préparer votre dossier artistique et votre dossier administratif selon la procédure de l'école pour laquelle vous aurez été nommé. Vous trouverez la procédure sur le site internet de l'école en question.

Fin avril (mobilité au 1^{er} semestre)**ou mi-septembre (mobilité au 2^e semestre)**

Les dates limites et modes de transmission des dossiers de candidatures varient selon les écoles partenaires. Il est demandé de terminer et transmettre votre dossier au plus tard 2 semaines avant la date limite fixée par l'école partenaire.
 Si votre dossier nécessite l'ajout de pièces complémentaires (relevés de notes signés, certificat de scolarité, lettres de recommandation, etc.), merci de les demander en amont afin que le dossier complet soit prêt à transmettre.

Par courrier : vous pourrez déposer votre dossier au bureau de la mobilité internationale; nous nous chargerons de l'affranchissement et de l'envoi du dossier.

Par email : vous pourrez envoyer votre dossier complet à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr). au plus tard 2 semaines avant la date limite; nous nous chargeons de l'envoi du dossier à nos homologues de l'école partenaire.

Seules les candidatures en ligne sont effectuées directement par vous; nous vous remercions d'avance de nous informer de l'état d'avancement de votre candidature.

Candidature retenue

Si votre candidature est retenue, transmettre l'email ou la lettre d'acceptation que vous aurez reçu de l'école partenaire à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr). Voir la suite des démarches à effectuer [page 50](#).

Cas particuliers

Candidature non retenue

Si l'école partenaire n'a pas accepté votre candidature, transmettre l'email de refus à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr); un nouveau projet de mobilité pourrait être envisagé.

Redoublement

En cas de redoublement de l'année précédant la mobilité, celle-ci est annulée. Vous pourrez recommencer les démarches de candidature selon le calendrier indiqué l'année suivante. Les nominations pour les écoles partenaires ne sont pas reportables à l'année suivante.

Projet annulé

Si vous souhaitez annuler votre projet de mobilité, informez au plus vite le service Scolarité et mobilité internationale. L'abandon du projet de mobilité est possible jusqu'au moment de l'acceptation officielle envoyée par l'école partenaire. Si vous acceptez la place proposée par l'école partenaire, vous ne pouvez plus abandonner votre projet, sauf en cas de force majeure (maladie, crise sanitaire, catastrophe naturelle, etc.).

Stage

Les stages à l'étranger peuvent durer de 15 jours à 6 mois et se réaliser à différentes périodes de votre cursus à la HEAR. Les étudiant-es en 1^{er} cycle doivent effectuer un stage court pendant les vacances scolaires de l'année 2 ou 3. Ce stage obligatoire, crédité (2 ECTS pour un stage de 15 jours minimum), peut également avoir lieu à l'étranger. Les étudiant-es en année 4 (ou en année 3 pour la Communication graphique) doivent compléter leur formation par un temps de professionnalisation crédité, qui peut être un stage (4 ECTS pour un stage d'un mois). Selon la durée du stage, vous pourrez partir pendant les vacances courtes (Noël, Hiver, Pâques), les vacances d'été ou pendant l'année 4. Les stages les plus intéressants vous permettront également de travailler sur vos projets personnels et seront donc à mi-chemin entre les stages « classiques » et les projets artistiques.

Vous pouvez obtenir des bourses pour les stages d'une durée supérieure à un mois (cf. Financer votre projet de mobilité, [page 36](#) et Annexes, [page 57](#)). Attention, il est plus cher et compliqué d'obtenir un visa de stage dans certains pays comme les États-Unis, le Canada ou la Chine par exemple.

Site arts plastiques de Mulhouse

Sur le site de Mulhouse, le second semestre de l'année 4 est réservé à la mobilité. Si l'étudiant-e fait le choix d'effectuer un stage, celui-ci doit obligatoirement être compris entre 1 mois minimum et 6 mois maximum. Se renseigner auprès de la Scolarité afin de connaître les modalités de validation des ECTS du semestre 8.

Définition du projet

Conseils pour trouver un stage à l'étranger :

- Parler de votre projet de mobilité à vos enseignant-es et leur demander conseil, car ils connaissent votre travail et peuvent vous recommander une ou plusieurs structures pertinentes
- Consulter régulièrement le tableau d'affichage ([cf. Ressources, page 20](#))

- Consulter les sites d'offres de stages comme [praxisnetwork www.praxisnetwork.eu](http://praxisnetwork.com), et [erasmusintern www.erasmusintern.org](http://erasmusintern.com)
- Lire les rapports de stages des étudiant-es de la HEAR

Stage en Chine

cn.ambafrance.org/Emplois-et-stages-33339

Convention de stage

La France est l'un des seuls pays au monde où la convention de stage est obligatoire. La majorité des structures d'accueil à l'étranger n'exigeront pas ce document.

Il est pourtant essentiel d'avoir une convention de stage pour un stage à l'étranger, afin de valider cette expérience dans le cadre de vos études au sein de la HEAR. Cette convention vous sera également demandée si vous candidatez pour certaines bourses de mobilité.

Démarches à suivre

Étape 1

Démarrer votre recherche au moins 6 mois avant le départ souhaité.
Bien définir les modalités du stage en amont avec la structure d'accueil

Étape 2

Faire une demande de convention de stage en ligne sur Taïga. Elle doit être validée en ligne par l'enseignant-e coordinateur-trice ou référent-e d'atelier et le service de la scolarité et mobilité internationale.

Même pour un stage court il est pertinent de demander une convention de stage auprès de la scolarité afin que ce stage soit valorisé dans votre parcours.

Après validation, la convention est transmise à l'organisme d'accueil et l'étudiant.

Étape 3

Pensez à vérifier si vous êtes éligible à une ou plusieurs bourses de mobilité (cf. Financer votre projet de mobilité, [page 36](#)).

Étape 4

Voir la suite des démarches à effectuer, [page 50](#).

Projet artistique

Concevoir un projet artistique à l'étranger exigera de vous une plus grande autonomie et capacité d'organisation que pour partir en échange ou en stage à l'étranger. Mais ceci ne doit pas vous décourager ! Au contraire, pourquoi attendre l'après-diplôme pour vous lancer dans la

conception de projets artistiques, si vous pouvez bénéficier de soutien (logistique, matériel et financier) de la part de l'école ? Réaliser un premier projet artistique à l'étranger pendant vos études vous facilitera énormément les préparatifs pour repartir après le diplôme.

Définition du projet

Format du projet artistique à l'étranger

Un projet artistique à l'étranger prend des formes très variées : résidence, concert, exposition, collecte de matériaux, recherche documentaire, etc.

Ainsi, selon votre projet, le voyage sera lui aussi de durée différente et n'impliquera pas les mêmes dispositions logistiques : accueil dans un atelier/groupe d'artistes/centre d'art (mais en tant qu'artiste plutôt que stagiaire), itinérance, participation à un festival, etc.

Votre projet peut se construire avec des personnes qui sont en dehors du champ artistique : journalistes, chercheurs, scientifiques. Ces collaborateurs peuvent avoir accès à des financements propres à leur domaine.

www.cnap.fr

decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Conseils pour choisir la destination en lien avec votre projet :

- Choisir de préférence un pays qui présente une situation de santé et de sécurité stable, selon le site du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays.

Veillez à suivre les réglementations de visa de chaque pays. Dans le cadre d'un projet artistique, vous ne pourrez pas dépasser le délai de visa

touristique (3 mois dans la plupart des cas).

- Privilégier le pays dans lequel vous avez au moins un contact fiable. Plus que pour un échange ou stage, il est essentiel d'avoir un début de réseau dans le pays qui vous intéresse pour pouvoir préparer et réaliser le projet dans les meilleures conditions. Si vous ne connaissez personne dans ce pays, parlez-en autour de vous. Ne sous-estimez pas les contacts que votre famille, vos amis, les (anciens) étudiant-es (en échange) et enseignant-es de la HEAR peuvent avoir. Internet est un outil indispensable à tout projet international. Servez-vous également des réseaux sociaux pour préparer et développer votre projet.
- N'hésitez pas à prendre contact avec l'ambassade ou le consulat du pays concerné, voir liste sur Strasbourg-Europe/consulats et ambassades des 75 représentations diplomatiques à Strasbourg www.strasbourg-europe.eu/consulats-et-ambassades-a-strasbourg
- Vérifiez s'il y a une Alliance française ou un Institut français dans les villes où vous souhaitez vous rendre pour votre projet et n'hésitez pas à les contacter. La plupart de ces structures seront ravies de pouvoir vous mettre en contact avec le réseau d'artistes locaux et pourront éventuellement organiser une présentation de votre projet.

- La situation frontalière (Allemagne, Suisse) de Mulhouse et Strasbourg permet de concevoir un projet à dimension internationale sans logistique complexe. Vous pouvez facilement vous rendre sur place pour préparer votre projet avec un budget transport modeste. Régulièrement des appels à projets transfrontaliers à destination de (jeunes) artistes sont publiés sur www.regionale.org

Démarches à suivre

Étape 1

Préparer votre projet un an à l'avance, notamment afin d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation du projet (cf. Financer votre projet de mobilité, [page 36](#)).

Étape 2

Faire valider votre projet artistique à l'étranger à votre coordinateur d'atelier.

Étape 3

Voir la suite des démarches à effectuer, dans le chapitre Démarches à effectuer [page 50](#). N'hésitez pas à demander au Service mobilité internationale à être mis en contact avec des (anciens) étudiant-es et enseignant-es qui ont travaillé dans le(s) pays en question en contact avec des (anciens) étudiant-es et enseignant-es ayant travaillé avec le(s) pays en question.

Restitution

La forme de ce qui sera restitué du projet à votre retour varie également : publication, film, concert, exposition. Il est essentiel que vous ayez une idée de ce que vous souhaitez montrer en France de votre projet à l'étranger, car cet aspect-là vous sera souvent demandé dans les dossiers

de subvention. Vous pourrez aussi faire part de votre expérience et présenter votre projet aux étudiant-es de la HEAR à l'occasion des journées de la mobilité internationale (cf. À votre retour, [page 54](#)).

Écoles d'été

Si vous ne pouvez pas partir en mobilité longue, voici une alternative intéressante : les écoles d'été. Ces programmes durent entre 2 et 6 semaines.

En voici une sélection :

- **Berlin** : summer university
www.summer-university.udk-berlin.de
- **Londres** :
www.arts.ac.uk/csm/courses/short-courses
- **Leeds** :
www.leeds.ac.uk/info/125000/leeds_international_summer_school
- **Edinburgh** :
www.ed.ac.uk/studying/summer-short-courses
- **Salzburg** : summer academy
www.summeracademy.at
- **Plzeň** : fdu
www.fdu.zcu.cz/en/415-artcamp-about

Moteur de recherche concernant les écoles d'été : www.academiccourses.fr/Cours-dete/Etudes-des-arts/

Pour plus de destinations européennes, vous pouvez vous référer au site Summerschools in Europe : www.summerschoolsineurope.eu

Résidences

Résidence à l'Université de Toronto

Les étudiant-es en Didactique Visuelle (branche Didactique médicale) peuvent participer à l'« International Visiting Graduate Student Program » au sein de l'option « Biomedical Communications Graduate Program » dans la Faculté de Médecine de l'université de Toronto. www.sgs.utoronto.ca

Appels à candidatures

Voir la [page 16](#) de ce guide pour consulter les différents sites internet proposant des appels à candidature pour des résidences artistiques à l'étranger.

Mobilités hybrides

Depuis le 1er juin 2020 Le programme Erasmus+ propose des mobilités hybrides. Celles-ci associent des activités virtuelles en lien avec la mobilité, comme l'apprentissage à distance organisé par l'établissement d'accueil, avec une mobilité physique à l'étranger.

Les activités virtuelles viennent donc en complément des mobilités physiques. La mobilité hybride n'a pas vocation à remplacer entièrement les mobilités physiques. Elle peut simplement être un bon compromis pour certains profils d'étudiants ou en cas de force majeure.

La mobilité hybride peut s'envisager pour tou.te.s les étudiant-es de l'année 1 à 5 dans le respect des règles générales de mobilité.

Modalités de la mobilité hybride

- Elle combine obligatoirement une mobilité physique et une activité à distance.
- La mobilité physique peut s'effectuer avant, pendant ou après l'activité à distance.

- Il peut y avoir une période d'interruption entre l'activité à distance et la mobilité physique.

- La durée de la mobilité physique est de deux mois minimum pour une mobilité de stage et de trois mois minimum pour une mobilité d'études.

- La bourse Erasmus+ est versée uniquement lors de la mobilité physique.

- Comme une mobilité classique, la mobilité hybride sera reconnue au niveau pédagogique en vue de l'obtention du diplôme que vous préparez. Elle vous donnera droit à trois ECTS minimum.

Deux types de mobilités hybrides

Le programme hybride simple ou le programme intensif hybride. Le premier, le plus fréquent, se base sur un échange entre deux établissements d'enseignement supérieur alors que le second s'appuie sur trois établissements minimum. Il permet aussi une mobilité physique plus courte, de 5 à 30 jours à l'étranger.

Constituer votre dossier de candidature 28 – 35

Dossier administratif

Pour toute candidature il peut vous être demandé d'envoyer un dossier artistique en arts plastiques ou un enregistrement en musique, ainsi qu'un dossier administratif. Voici à titre indicatif une liste de documents que le dossier administratif peut comprendre et qu'il vous faudra donc avoir préparés à temps :

- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Relevés de notes des derniers semestres d'études
- Photographie d'identité
- Lettre de recommandation d'un·e enseignant·e (modèle téléchargeable sur votre portail étudiant·es Taïga : *Année >Fichiers en ligne*)

Enregistrement

L'élément clef de votre candidature est l'enregistrement. Il est dans votre intérêt de préparer un dossier le plus soigné et complet possible pour que votre projet de mobilité aboutisse. Vous trouverez plus d'informations [page 30](#).

Dossier artistique

L'élément clef de votre candidature est le dossier artistique. Le dossier artistique contient trois éléments centraux : un CV, une *lettre de motivation* et un *portfolio*. Il est dans votre intérêt de préparer un dossier le plus soigné et complet possible pour que votre projet de mobilité aboutisse. N'hésitez pas à le présenter à vos enseignant·es pour qu'ils puissent vous aider à mettre en valeur votre travail et votre parcours.

CV et lettre de motivation doivent toujours être modifiés et adaptés à chaque candidature.

Le portfolio s'enrichira constamment de vos nouveaux travaux. L'ensemble fera idéalement entre 10 et 20 pages. Pensez à renommer vos documents (Nom_Prénom_document).

Il est important d'anticiper au maximum l'élaboration de votre dossier.

Les documents rédigés en anglais doivent être relus par une enseignante en anglais de la HEAR (*It happens in English*) :

Mulhouse : Zoé Inch

Strasbourg : Ilana Isehayek et Alexandra David

Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès des enseignantes dès le mois d'octobre.

Les enseignantes ne traduiront pas les textes à votre place, mais pourront vous donner un retour sur votre dossier artistique. Les informations devront être hiérarchisées au maximum. Toutes les fautes d'orthographe et de ponctuation doivent avoir été corrigées. N'hésitez pas à vous servir du correcteur orthographique de votre ordinateur (dans la bonne langue) et à demander à une personne anglophone de relire votre dossier. N'écrivez pas vos textes directement dans InDesign en raison de l'absence de correcteur orthographique. Et n'oubliez pas d'indiquer la « Haute école des arts du Rhin » ou la « HEAR » sur tous vos documents (au lieu de l'ESADS, Le Quai, etc.).

Dans vos démarches de recherche de stage à l'étranger, vous pourrez envoyer ce dossier à des structures ou artistes qui pourraient vous accueillir en stage. Pour ce qui est des projets

(artistiques) à l'étranger, ce dossier pourra vous être utile pour solliciter des financements.

Le livre suivant disponible à la médiathèque pourra vous être utile en complément à ce guide : Art/Work ART/WORK, *Everything You Need to*

Know (and Do) As You Pursue Your Art Career by Heather Darcy Bhandari and Jonathan Melber, Free Press, 2009.

Le Service Info Conseil Culture organise régulièrement des sessions d'information collectives. www.infoconseil-culture.com

CV/Bibliographie

Le CV fournit des éléments biographiques qui permettent à votre interlocuteur de prendre connaissance de votre formation, de votre parcours, et de votre expérience. Au travers de ces éléments, votre CV met en lumière certaines de vos compétences et capacités. Votre CV doit être aéré, clair, concis, efficace et lisible d'un seul coup d'œil. Il doit tenir sur une seule page. Indiquez votre nom, prénom, adresse postale et électronique. Si vous indiquez votre numéro de téléphone, ajoutez le préfixe international (+33) et retirez le premier zéro.

Veillez aussi à différencier votre prénom de votre nom (en écrivant le nom en majuscules par exemple) qui n'est pas toujours identifiable à l'international. Vous regrouperez les informations par genre (études, expérience professionnelle, etc.). Vous aurez peut-être l'impression d'avoir trop peu d'informations à communiquer : une seule école après le bac, pas d'expérience professionnelle, etc. Dites-vous que c'est normal et résistez à la tentation de détailler des informations inutiles.

1. Études

Listez les diplômes les plus récents, puis les plus anciens. C'est votre formation récente qui intéresse votre lecteur : changement de filière, changement d'école, double cursus, etc.

Le destinataire vit dans un environnement culturel différent et il ne partage pas forcément les mêmes références. Les sigles et abréviations sont à éviter, les diplômes doivent être précisés sous leurs intitulés d'origine (Baccalauréat, Diplôme national d'Art, Brevet de Technicien Supérieur...) en les traduisant en parenthèse (voir Glossaire). Le mieux, après avoir nommé le diplôme, est d'en indiquer le niveau («diplôme en deux ans»). Vous ferez de même avec votre situation actuelle (par exemple : «actuellement en année 3 en option art»).

2. Expérience professionnelle

Par expérience professionnelle, on entend les emplois temporaires ou les stages qui ont un rapport, même un peu lointain, avec votre formation artistique (assistant éclairage pour un festival de théâtre, gardiennage de musée, travail chez un éditeur, etc.). Vous pouvez juste les mentionner, mais aussi les détailler : que fait l'entreprise qui vous employait ? Quel travail y avez-vous accompli ? Quel(s) savoir-faire avez-vous acquis ? Quelles compétences avez-vous perfectionnées ? Veillez à ne pas indiquer d'acronymes ou de noms inconnus. Ne cherchez pas à amplifier artificiellement votre CV en faisant valoir vos jobs alimentaires.

3. Expositions – publications

4. Divers ou personnel

Ne mettez pas comme passe-temps ce qui fait partie de vos études, de votre formation, de votre champ professionnel : dessin, peinture à l'acrylique, photographie, etc. Il y a d'autres endroits pour en parler et développer cette question. Vous pouvez inclure ici vos voyages et les pays que vous avez visités, ou bien garder ce sujet pour la lettre de motivation, mais évitez de le répéter dans l'un ou l'autre document.

5. Compétences linguistiques et informatiques (et autres)

Lettre de motivation

La *cover letter*, lettre de motivation, détaille et argumente votre projet de mobilité.

Objectifs de la lettre :

- Parlez de vous, c'est vous qui candidatez
 - Présentez le champ de travail global dans lequel vous vous inscrivez
 - Énoncez vos axes de travail et questionnements actuels
 - Signalez vos recherches et ce vers quoi votre travail semble évoluer
 - Faites apparaître ce qui vous intéresse
- Ainsi, vous permettez à l'interlocuteur de juger de la pertinence de votre choix et de son adéquation à vos projets.

Contenu de la lettre :

- Faites état de ce que d'autres étudiant·es de la HEAR ont exposé dans leurs rapports de mobilité ou de stage et/ou de ce que vous a expliqué l'étudiant·e actuellement en échange à la HEAR
- Faites référence aux informations présentées sur le site internet de l'école/la structure sans pour autant les copier directement!
- Indiquez quel enseignant/atelier on vous a recommandé, ou dont les thèmes de travail vous intéressent
- Le cas échéant, faites valoir votre connaissance de la langue du pays d'accueil

Arguments à éviter :

- Vous souhaitez faire cet échange parce leur école est très bonne (n'y ayant pas encore mis les pieds, ce jugement ne peut pas être apprécié)
- Leurs cours/options semblent beaucoup plus intéressants que ceux de la HEAR (déprécier votre école pour flatter celle qui vous intéresse ne sera pas forcément bien vu de l'enseignant·e qui lira cette lettre de motivation)

- Cet échange permettra de découvrir autre chose (c'est précisément pour cette raison que les échanges internationaux ont été créés, ça ne décrit rien de précis)
- Un petit changement d'air dans la routine serait bénéfique (oui, c'est juste, la mobilité va vous enrichir, mais c'est une façon négative d'en parler)
- Leur ville/pays/culture est formidable (vous parlez à des gens qui sont sur place! Ne vantez pas quelque chose que vous connaissez imparfaitement à ceux qui le connaissent très bien)
- Vous souhaitez cet échange parce que vous aimez voyager. À éviter surtout si vous partez en échange (mentionner les voyages que vous avez faits est un indice de votre faculté à vous adapter facilement, mais si vous vous adressez à une école qui devra valider votre semestre, le voyage ne peut pas être la motivation principale de votre venue)

Forme :

- En haut à gauche, vos coordonnées
- Le 1^{er} paragraphe rappelle qui vous êtes (année, option) et se termine par votre demande : « Je vous écris parce que je souhaite effectuer une mobilité à (école/structure) au (1/2) semestre (année) dans (option ou atelier) »
- Pour une lettre aérée et facile à lire, constituez un paragraphe autonome pour chaque idée
- Terminez de façon ouverte, avec l'expression de votre désir d'échange
- Enfin, les salutations d'usage (très brèves en anglais)
- Si vous maîtrisez la langue du pays d'accueil, rédigez votre lettre dans cette langue tout en vous faisant relire

Vous trouverez, [page 35](#), le *skeleton* pour la lettre de motivation.

L'enregistrement

L'enregistrement est un élément essentiel de votre candidature. C'est par celui-ci que l'enseignant·e chez qui vous vous présentez apprendra à connaître et pourra évaluer votre style, votre

qualité de jeu et votre musicalité. L'établissement d'accueil peut imposer un programme précis ou certaines caractéristiques à votre enregistrement, veillez à les respecter. Vous pouvez également

à ce stade vous renseigner auprès de l'enseignant-e sur ce qu'il attend de vous.

Si l'enregistrement est libre, le format générique est d'une durée de 15 à 20 minutes et composé d'un programme d'esthétique variée en deux à quatre pièces.

L'objectif est d'être remarqué, choisissez donc un programme en accord avec votre enseignant à l'Académie qui mette en avant vos qualités et vos compétences.

Pour assurer une production réussie, commencez à travailler votre programme dès le moment où vous envisagez une mobilité.

Vous pouvez faire appel aux étudiants de la classe de création et interprétation électroacoustique pour une aide technique sur l'enregistrement.

Le studio d'enregistrement est le lieu idéal pour la

captation, pensez donc à le réserver à l'avance et à prévoir le matériel audio et vidéo nécessaire.

Au-delà de la musique, la vidéo devra également démontrer vos qualités d'instrumentiste. Pensez donc à bien cadrer (torse et tête pour un flûtiste/ violoniste, corps entier pour un pianiste/ harpiste) pour mettre en valeur vos gestes et votre technique. Enfin, considérez que vous êtes en situation de concert : votre présentation est importante et jouer sans les partitions peut être un plus.

Votre enregistrement doit évoluer au même rythme que la préparation de votre dossier, planifiez à l'avance ce que vous ferez et appuyez-vous sur votre enseignant pour préparer votre candidature.

Portfolio

Forme et format

Les candidatures s'envoient de plus en plus par voie électronique, préparez donc une version électronique de votre portfolio la plus légère possible (il est fréquent que la taille du portfolio soit limitée à 5 Mo maximum pour faciliter le téléchargement, l'ouverture et la lecture du document. Il existe des services gratuits en ligne pour réduire la taille du PDF tout en préservant la qualité : smallpdf.com/fr/compresser-pdf ou www.ilovepdf.com). Pour un envoi postal, il est préférable que votre portfolio soit au format A4

ou A5. Il est essentiel de relier votre portfolio !

Si vous ne maîtrisez pas Indesign pour la réalisation d'un portfolio, il est possible de vous inscrire en « suivi de projet individuel ».

Mulhouse : Florian Sabatier

Strasbourg : Pierre Speich

À Strasbourg, les étudiant-es en Année 3, toutes options confondues, peuvent s'inscrire au cours d'Alexandra David (voir informations sur Taïga).

Contenu

Sélectionnez vos meilleurs travaux

Une vingtaine de travaux suffisent.

Choisissez un principe d'organisation

Par médium ? Par thèmes ? D'un côté exercices, de l'autre, projets personnels ? Il y a souvent plusieurs solutions possibles, et il est bon d'en essayer plusieurs. L'ordre chronologique inversé (du plus récent au plus ancien) est souvent un bon compromis pour que l'on ait accès tout de suite aux travaux les plus actuels.

Soignez la mise en page et la présentation

Elles sont presque aussi importantes que les travaux eux-mêmes. Mais, là encore, soyez simple, veillez à créer un objet facile à transporter et à manipuler.

Hierarchie de l'information

Le titre doit se détacher du descriptif par un italique, une typo plus grasse, plus importante en taille, etc.

Qualité des images

Attention à la balance des blancs, aux perspectives, à ce que l'échelle soit lisible.

Suivez les conventions typographiques pour les légendes

- Titre éventuel (attention : en anglais une majuscule à chacun des mots du titre !)
- Date
- Technique/matériaux
- Dimensions en cm (hauteur × largeur × profondeur)
- S'il s'agit d'un film : durée.

Ajoutez le texte

La nature des textes d'accompagnement dépend des travaux et de l'ensemble du portfolio.

On peut commencer le portfolio par un texte de présentation global sur la démarche artistique, le *statement*. Les détails correspondant à chaque travail (technique, etc.) peuvent alors être portés au regard de chaque travail, ou bien rassemblés sur une seule page récapitulative.

S'il s'agit de travaux divers dans leur forme, leur

médium, et leur sujet, il sera plus facile de donner quelques clefs de lecture pour chacun d'entre eux. Des indications seront nécessaires quand le travail est difficile à lire, telles que la capture d'écran d'une vidéo, installation interactive, etc. Décrivez ce qu'on ne peut ni voir ni entendre.

Tous ces textes doivent être, si possible, brefs : une demi-page à une page pour une présentation générale, et deux lignes par projet. Il s'agit de trouver les mots justes en phase avec la pratique.

Impression

On ne peut tester la taille d'une typo qu'en imprimant une maquette à échelle = 1.

Pour éviter un document illisible ou inconfortable à la lecture, il faut penser à cette étape avant la deadline.

Il peut être utile d'emporter un portfolio imprimé avec vous.

N'hésitez pas à consulter les bases documentaires proposées par le réseau Documents d'artistes www.reseau-dda.org

Artistic statement

You can work on your statement with Zoe Inch in Mulhouse
or Ilana Isehayek and Alexandra David in Strasbourg.

Method

Maximum 100–300 words

Brainstorm

On a piece of scrap paper; make a list of 20 keywords related to your work. To help, you can use the questions below.

Questions that can help you to write your statement

Please don't literally 'answer' these questions; they are just here to help you think about your work

Why do I make art?

How do I make art? (Mediums, process, describe techniques if they are special, unusual materials etc.)

What does it mean to do art for you?

Where and how is my work presented?

Exhibitions? Internet?

Where does it originate? What are my influences?

Where am I situated in what is going on in the world today/in art today? In the past? In the future? What do I want to change?

Why did I choose the medium/materials I use?

Why this size? Why am I making it?

What artists do I like/hate and why?

How should my work ideally be shown?

What am I doing right now? What came right before? Right after? What's next?

What do I want to share with the world?

Outline

Select and regroup the words or themes that go together

Draft

Start writing following the structure you have created

Edit

On a Microsoft Word document (you can install Microsoft Word for free your HEAR email account on Office 365), select the language you are writing in and start writing your final draft. Leave your statement aside for a week or two and come back to see what you should leave or remove. Then find someone who does not know your work and have them tell you if what you have written makes sense. At last, find someone who knows your work and see if they feel you haven't missed something.

Proofread

Don't skip proofreading! Find a classmate who speaks a good enough English to help you correct your mistakes.

Tips

Be concise: explain what you are trying to do in your work, why, and what makes you interested in doing it. If the process is important, describe it.

Less is More

Long and short sentences, which create a syncopated rhythm that is enjoyable to read.

The Words Should Match the Work: is your work whimsical? Or is it violent? What is the scale? Make sure your prose reflects the qualities of what it describes. Using verbs and adjectives that really match the qualities of your creative output will

create a statement that both excites and informs.

Remember: the artist statement is speaking to the viewer in the artist's absence. Therefore, the artist statement should be short, concise and well written in a conversational language (we should not need a dictionary to understand every word).

Glossaire dossier artistique

1. Éducation

- Baccalauréat avec mention = secondary school leaving certificate with honours
- Baccalauréat = secondary school leaving certificate
- Bac L= secondary school leaving certificate in literary studies
- Bac ES = secondary school leaving certificate economic & social studies
- Bac S = secondary school leaving certificate in scientific studies
- Bac STI = secondary school leaving certificate in industrial sciences & technologies
- Diplômes = diploma
- Classe préparatoire = one-year preparatory art course
- BTS en...= two-year technician qualification diploma in...

- Licence = Bachelor
- DNA = National Diploma in Visual Arts, Bachelor level
- DNSEP = National Higher Degree in Visual Expression, Master level
- Option= Department
- Atelier (ex. illustration, etc.) = specialisation
- Atelier technique, lieu d'apprentissage d'une technique = workshop

2. Professional experience/work experience

- Stage en entreprise = work placement
- Stage = internship, training programme
- Stagiaire = intern

3. Exhibitions/publications/productions

4. Personal

5. Language, IT skills

Cover letter skeleton

NAME
(of whom you are
sending cover letter to)
address + phone

YOUR NAME
address + phone + website...

Date (month, day, year)

Dear Mr/Mrs X OR To whom it may concern
(but it is best you find out who you should be writing to)

It is a pleasure for me to apply for at in..... as I am currently looking
for a that would bring together some of my main interests.

Your work in 4 sentences MAX
.....
.....
.....

Why you chose them in 4 sentences MAX.....
.....
.....
.....

Why they should chose you (what skills you would love to share with them).....
.....
.....
.....

Thank you in advance for your consideration.
Do not hesitate to contact me for any questions

Yours Sincerely,
YOUR NAME

Financer votre projet de mobilité 36 – 43

Les ressources financières nécessaires pour une mobilité à l'étranger varient selon la durée et la destination. Il est essentiel de prévoir un budget suffisant selon votre projet de mobilité, car la bourse ne couvrira pas toutes les dépenses et peut parfois être versée très tard.

Des dépenses supplémentaires sont à prévoir dans votre budget pour les mobilités hors Europe et dépassant la durée de 3 mois (passeport, visa, aller-retour à l'ambassade de Paris, etc.).

Éligibilité aux bourses

Bourse	Erasmus +		Aide à la mobilité internat. Grand Est		Bourse HEAR Aide à la mobilité + Aide à projet étudiant			Expériences de jeunesse	
	Échange	Stage (60 jours mini)	Échange (16 semaines)	Stage (12 semaines)	Échange	Stage (30 jours mini)	Projet	Stage	Projet
Année 1		x					x	x	x
Année 2	x (musique)	x				x	x	x	x
Année 3	x (musique et com graph)	x	x	x	x	x	x	x	x
Année 4	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Année 5	x (musique)	x	x (musique)	x	x (musique)	x	x	x	x
Post-Dipl.							x *	x **	x **

* dans les 3 ans suivant le DNSEP, ** moins de 29 ans

Ce tableau liste uniquement les bourses les plus demandées, vous êtes vivement encouragés à vérifier votre éligibilité aux autres bourses.

Conseils :

- Établir un budget prévisionnel : billet d'avion/ de train, transport sur place, assurances complémentaires, logement, loisirs, etc. Notez que dans la plupart des écoles les impressions et le matériel sont payants veillez bien à vous renseigner avant de partir et à adapter votre budget en fonction.
- Identifier les ressources dont vous disposerez : aide parentale, job étudiant-es avant départ, job d'été, bourses, etc.

Plusieurs bourses existent pour aider à financer votre mobilité, mais elles couvrent rarement l'ensemble des dépenses liées à la mobilité. Il est donc important de prévoir un budget personnel suffisant.

Difficultés financières

Si vous rencontrez des difficultés financières, pensez à contacter l'assistante sociale référente pour la HEAR :

À Mulhouse

Solenne Kam

T. +33 (0)3 89 33 66 04

✉ solenne.kam@uha.fr

À Strasbourg

Isabelle Cirodde

T. +33 (0)3 88 21 28 44

✉ isabelle.cirodde@crous-strasbourg.fr

Vous trouverez plus d'informations sur les bourses liées à votre statut d'étudiant-e dans le *Guide*

des études Arts plastiques, ou dans le *Guide des études Musique* (disponibles en PDF sur hear.fr).

- La plupart des bourses de mobilité sont cumulables. Il est également possible de cumuler la/les bourse(s) de mobilité avec votre bourse CROUS sur critères sociaux.
- Tout étudiant-es inscrit en cursus diplômant à la HEAR peut bénéficier des bourses de mobilité, quelle que soit sa nationalité. Il n'est toutefois pas prévu qu'un étudiant-es puisse bénéficier de bourses pour un projet de mobilité dans son pays d'origine.
- Pensez à vérifier quels financements existent pour (la mobilité) des jeunes dans vos villes, départements et régions d'origine
- Pour les projets particulièrement coûteux et qui s'y prêtent, vous pouvez également lancer une campagne de financement participatif via des sites comme Ulule (fr.ulule.com) ou Kisskissbankbank (www.kisskissbankbank.com).
- Vous pouvez également participer aux soirées de micromécénat La Dinée (accelerateurdeparticules.net)
- Pour se renseigner sur des questions telles que la facturation à l'étranger, etc. www.infobest.eu/fr

Attention : les frais de soin et d'hospitalisation à l'étranger peuvent coûter très cher. Il est essentiel de partir avec une couverture santé et de prévoir cela dans votre budget. Lire attentivement les informations sur l'assurance accident de travail dans la partie Vos démarches à effectuer [page 50](#).

Bourses Erasmus+

Erasmus+ est le nom du programme de mobilité financé par la Commission européenne.

Il concerne les pays européens, mais pas seulement. Pour les pays du programme, on parle alors d'"échange Erasmus+" ou de "stage Erasmus+". En dehors des pays participants au programme Erasmus+, des accords de coopération spécifiques prévoyant la mobilité étudiante sont signés par la HEAR.

Bourse Erasmus+ pour échange

Accès :

- Musique : étudiant-es en année 2, 3, 4 et 5
- Arts plastiques : étudiant-es en année 4 (et en année 3 pour Communication graphique)

Durée de la mobilité : 3 à 12 mois

Destination : écoles participant au programme Erasmus+

Montant : 310 €/mois pour les pays du groupe 1* ; 260 €/mois pour les pays du groupe 2** ; 200 €/mois pour les pays du groupe 3***

Démarche : remplir et transmettre le formulaire de demande de bourse à ✉ international@hear.fr.

Bourse Erasmus+ pour stagesAccès :

- Musique : à tou-tes les étudiant-es
 - Arts plastiques : à tou-tes les étudiant-es pour un stage en été et aux étudiant-es en année 4 (et en année 3 pour Communication graphique) pour un stage pendant le semestre

Durée de la mobilité : 2 à 12 mois

Destination : pays de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie

Montant : 460 €/mois pour les pays du groupe 1* ;

410 €/mois pour les pays du groupe 2** ;

350 €/mois pour les pays du groupe 3***

Démarche : remplir et transmettre le formulaire de demande de bourse à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr) au plus tard 1 mois avant le stage.

Dépôt de la demande de bourse en décembre pour des stages au 2^e semestre et en juin pour des stages d'été ou au 1^{er} semestre.

*Groupe 1 : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède (et Royaume-Uni, dans la limite des fonds disponibles)

**Groupe 2 : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

***Groupe 3 : Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie

Bourses AMI - Aide à la mobilité internationale

L'aide à la mobilité internationale vous permet de suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'effectuer un stage international.

Accès : à tou-tes les étudiant-es boursier-ères pour un stage ou un échange

Durée de la mobilité : 2 à 9 mois consécutifs. Au

cours de l'ensemble de vos études supérieures, vous ne pouvez cumuler plus 9 mois d'aide à la mobilité internationale.

Destination : tout pays

Montant : 400€/mois, majoré de 20% si mobilité douce (déplacement faiblement carboné jusqu'au lieu de la mobilité : train)

Bourses de la HEAR

Aide à la mobilité internationale

Mobilité : échange ou stage

Accès : étudiant-es en année 2, 3, 4 et 5

Bourse prioritairement destinée aux étudiant-es bénéficiaires d'une bourse basée sur le dispositif du CROUS et aux étudiant-es non éligibles à la bourse d'aide à la mobilité internationale de la région Grand Est

Durée de la mobilité : 1 à 10 mois

Destination : pays non participant au programme Erasmus+

Montant : 150 €/mois plein (30 jours minimum)

Démarche : Télécharger et remplir le formulaire disponible dans « fichiers en ligne » sur Taïga et l'envoyer à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr)

Aide à projet étudiant HEAR

Mobilité : projet n'ayant pas de lien direct avec vos études, mais présentant un intérêt professionnel et donnant lieu à une diffusion publique (exposition, performances concert, édition...)

Accès : tout étudiant-es à la HEAR et ancien-nes étudiant-es de la HEAR

Durée de la mobilité : pas de limites min. ou max.

Destination : France et International

Montant : 500 € pour les projets individuels ou collectifs ; 750 € pour les projets intersites ou interdisciplinaires au sein de la HEAR ; 1000 € pour les projets portés conjointement par les étudiant-es de la HEAR et de l'ENSAS

Démarche : contactez [✉ sylvia.mesa@hear.fr](mailto:sylvia.mesa@hear.fr) pour étudier le projet de demande.

Bourses de la région Grand Est

Aide à la mobilité internationale

Mobilité : échange ou stage

Accès :

- Musique : à tou-tes les étudiant-es
- Arts plastiques : étudiant-es en années 3, 4 et 5, âgés de moins de 29 ans

Durée de la mobilité : 16 semaines minimum pour les échanges et 12 semaines minimum pour les stages

Destination : international

Montant : 500 € échanges, 400 € stages courts (12 à 15 semaines), 800 € stages longs (16 semaines et plus). + 200 € pour les étudiant-es boursiers, +100 € si le stage a lieu en Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse

Démarche : Voir la procédure complète sur le site Grand Est (www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants)

Expérience de Jeunesse

Mobilité : projet personnel ou stage n'ayant pas de lien direct avec vos études, mais présentant un intérêt professionnel

Accès : jeunes de 15 à 29 ans résidant en Alsace

Destination : France et International

Montant : 2000 € maximum

Démarche : le dossier de candidature est à remplir en ligne sur www.grandest.fr/vos-aides-regionales/experience-de-jeunesse

La commission est formée par un jury de jeunes, pensez à adapter votre discours.

Bourses de la ville de Strasbourg

Bourse Jeunes Talents

Mobilité : projet innovant et expérimental

Accès : jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant Strasbourg

Durée de la mobilité : pas de limite minimum ou maximum

Destination : France et International

Montant : 2 000 € maximum

Démarche : date limite et modalités à vérifier sur le site www.strasbourg.eu/bourse-projets

Bourse Villes Jumelles

Mobilité : échange ou stage

Accès : étudiant-es de Strasbourg au-delà de l'année 3 et de moins de 30 ans

Durée de la mobilité : 3 mois minimum

Destination : Boston, Dresde, Leicester, Ramat-Gan (Israël), Stuttgart

Montant : 1000 € Dresde, Stuttgart, Leicester – 1500 € Ramat-Gan – 2000 € Boston

Démarche : candidature à déposer au service Scolarité et mobilité internationale mi-mai. www.strasbourg.eu/bourses-villes-jumelles

Bourses Allemagne

Les possibilités de financements en Allemagne sont nombreuses et la situation transfrontalière vous permet d'effectuer une mobilité nécessitant un déploiement logistique et financier peu conséquent.

Fonds citoyen franco-allemand

Mobilité : projet culturel collectif (3 pers. min)

Accès : pas de limite d'âge

Durée de la mobilité : pas de durée spécifique

Destination : France/Allemagne

Montant : 5000 € – 10 000 €

Démarche : www.fondscitoyen.eu/directives

OFAJ — Bourses pour stages pratiques

Mobilité : stage

Accès : étudiant-es en année 1, 2 ou 3

Durée de la mobilité : 1 à 4 mois

Destination : Allemagne

Montant : 300 € par mois, forfait pour frais de voyage

Démarche : La commission Relations internationales

sélectionne 2 étudiant-es par an (1 Strasbourg

+ 1 Mulhouse) et dépose leur dossier au plus

tard le : 15 décembre pour le 2^e semestre de

l'année académique en cours, le 15 juillet pour le

1^{er} semestre de l'année académique

[www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-](http://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html)

[pour-stage-pratique-pour-etudiants.html](http://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html)

OFAJ — Job dans la ville jumelée

Mobilité : stage, job en lien avec les études

proposé en Allemagne

Accès : jeunes de nationalité française de moins de 30 ans, connaissances linguistiques suffisantes en allemand

Durée de mobilité : moins d'un mois

Destination : Strasbourg ; Dresde, Stuttgart, –

Mulhouse ; Kassel, Chemnitz

Montant : 300 €

Démarche : remplir le dossier de candidature

deux mois minimum avant le départ

[www.ofaj.org/programmes-formations/job-](http://www.ofaj.org/programmes-formations/job-dans-la-ville-jumelee.html)

[dans-la-ville-jumelee.html](http://www.ofaj.org/programmes-formations/job-dans-la-ville-jumelee.html)

OFAJ — Projet artistique collectif

Mobilité : projet

Accès : jeunes de 18 à 30 ans

Durée de la mobilité : 4 à 21 jours

Destinations : Allemagne

Montant : Frais de voyage, frais de séjour et de progr.

[www.ofaj.org/programmes-formations/soutien-](http://www.ofaj.org/programmes-formations/soutien-de-projets-artistiques-collectifs.html)

[de-projets-artistiques-collectifs.html](http://www.ofaj.org/programmes-formations/soutien-de-projets-artistiques-collectifs.html)

OFAJ — Bourses pour étudiant-es d'écoles d'art

Mobilité : échange en école partenaire allemande

Accès : étudiant-es de 18 à 30 ans ayant une bonne connaissance de l'allemand

Durée de la mobilité : 2 – 5 mois

Destination : Allemagne

Montant : bourse de 300 € par mois maximum,

forfait pour frais de voyage

Démarche : la commission Relations internationales

sélectionne 2 étudiant-es par an (1 Strasbourg

+ 1 Mulhouse) qui déposent un dossier au plus

tard le : 15 décembre pour le 2^e semestre de

l'année académique en cours, le 15 juillet pour le

1^{er} semestre de l'année académique suivante

[www.ofaj.org/pourquoi-pastoi/bourses-pour-](http://www.ofaj.org/pourquoi-pastoi/bourses-pour-etudiant-e-s-en-formation-artistique.html)

[etudiant-e-s-en-formation-artistique.html](http://www.ofaj.org/pourquoi-pastoi/bourses-pour-etudiant-e-s-en-formation-artistique.html)

OFAJ — Bourses pour stage

Mobilité : stage non obligatoire

Accès : jeunes 18 – 30 ans pour les stages hors

cursus (demandeurs d'emploi, stages volontaires

étudiants, etc.) : documents contractuels et suivi

pédagogique

Durée de la mobilité : 1 à 6 mois

Destination : Allemagne

Montant : 500 € (unitaire) pour jeunes avec moins

d'opportunités

Démarche : [www.ofaj.org/programmes-](http://www.ofaj.org/programmes-formations/praxes-stages-hors-cursus.html)

[formations/praxes-stages-hors-cursus.html](http://www.ofaj.org/programmes-formations/praxes-stages-hors-cursus.html)

DAAD — Bourses pour étudiant-es diplômé-es

Mobilité : poursuite des études ou

approfondissement de formation dans une école

supérieure des beaux-arts, de musique ou dans

l'une des filières correspondantes au sein d'une

université ou d'une Fachhochschule en Allemagne.

Accès : étudiant-es diplômé-es (< 6 ans après

le diplôme) ayant une bonne connaissance

de l'allemand

Durée des études : 1 ou 2 années

Destination : Allemagne

Montant : 750 € par mois

Démarche : candidature en ligne

bourses-etudiants.ma/bourse/bourses-daad

Aide à la mobilité « René Lasserre »

Mobilité : stage, séjour de recherche

Accès : étudiant-es en année 4 ou 5

Durée de la mobilité : 6 mois maximum

Destination : Allemagne

Montant : 650 € par mois

Démarche : Déposer une demande en ligne avant le 30 novembre ou le 30 avril

www.ciera.fr/en/node/12190

Projets 1234

Mobilité : subvention des initiatives innovantes s'adressant à un jeune public

Accès : pas de limite d'âge

Durée de la mobilité : pas de durée spécifique

Destination : Allemagne

Montant : 1 234 €

Démarche : www.ofaj.org/programmes-formationen/projets-1234-formation-superieure.html

Autres bourses

Vous pouvez aussi solliciter ces financements.

Les bourses suivantes sont présentées par ordre alphabétique. L'éligibilité dépend parfois du projet, de votre âge, de votre destination, de votre statut (étudiant, jeune artiste) etc.

Bourse BUTEX (Royaume-Uni)

Mobilité : échange en école partenaire ou stage au Royaume-Uni

Accès : étudiant.es inscrit.es en Licence/DNA ou effectuant leur semestre d'échange en Licence/DNA. L'organisme d'accueil doit être affilié à BUTEX.

Durée : 1 semestre ou 1 an pour une mobilité d'étude, pas de durée spécifique pour un stage

Montant : £500

Démarche : candidature en ligne jusqu'au 31 juillet sur <https://butex.ac.uk/scholarships/>

AC/E – Ayudas PICE (Espagne)

Mobilité : projets de mobilité des œuvres, des artistes et des professionnels du secteur culturel espagnol à l'étranger

Accès : le projet doit être porté par le biais d'une structure publique ou privée (association, etc.)

Durée : variable

Montant : 15 000 € maximum

Démarche : candidature en ligne en mars et en septembre sur www.accioncultural.es

Aide à projet CNAP

Mobilité : projet, recherche artistique

Accès : Artistes ou collectif d'artistes de nationalité française ou étrangers résidents en France pouvant justifier d'une ou plusieurs expositions et/ou de l'obtention avant 2016 d'une aide individuelle à la création (AIC) et/ou du programme Hors les Murs de l'Institut français

Destination : France et International

Montant : 4 000 €, 8 000 € ou 12 000 €.

Démarche : remplir le dossier de candidature avant janvier www.cnap.fr

Aides privées et publiques en faveur des artistes & chercheurs

www.cnap.fr

campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/catalog

Asia – Europe Foundation – Mobility first! (Asie)

Mobilité : projets avec des artistes d'Asie

Accès : artistes de toute discipline

Destination : Asie -> Europe ou Europe -> Asie

Durée : variable

Montant : 1 800 € maximum

Démarche : candidature en ligne en avril, mai et juin sur www.asef.org

Bourse artistique de la Casa de Velazquez

Mobilité : projet en lien avec l'Espagne

Accès : étudiant-es de plus de 18 ans

Durée de la mobilité : 1 à 3 mois

Destination : Madrid, Espagne

Montant : 1000 €/mois dont il faut déduire 250 € de loyer pour l'hébergement

Démarche : dossier à envoyer avant la fin octobre www.casavelazquez.org/la-casa/candidatures-artistes/

Bourse de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA)

Mobilité : échange, stage, projet de recherche

Accès : Jeunes de 18 à 25 ans

Durée de mobilité : 2 à 6 mois

Destination : France et International

Montant : 1500 € maximum

Démarche : remplir le dossier de candidature et l'envoyer à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr) internationale avant la fin janvier
<https://amopa.asso.fr/les-bourses-etudiantes/>

Bourse AVI

Mobilité : projet individuel ou collectif
Accès : 18 ans et plus, résidant en France, Belgique ou Suisse
Durée de mobilité : 2 à 12 mois
Montant : 3000 €
Démarche : candidature avant le mois de mai : culture-aventure.fr/bourse/bourse-avi-international.htm

Concours Déclics Jeunes

Mobilité : projet personnel
Accès : 18 à 30 ans
Montant : 7600 €
Démarche : www.fondationdefrance.org/fr/guide/concours-bourses-declics-jeunes

Bourses d'études en Chine

Mobilité : échange en école partenaire
Accès : étudiant-es acceptés à la China Academy of Art
Destination : Chine
Durée de mobilité : un semestre
Démarche : suivre la procédure indiquée sur le site pour une demande « type B »
www.csc.edu.cn/Laihua

Bourse d'études en Hongrie

Mobilité : échange en école partenaire, école d'été, poursuite d'études
Accès : voir périodes et durée de mobilité
Durée de mobilité : variable selon projet
Montant : 130 € par mois
Démarche : envoyer candidature en ligne avant février
tka.hu/international-programmes/4133/information-for-applicants

Bourse d'études en Lettonie

Mobilité : échange
Accès :
 - Musique : étudiant-es en année 2, 3, 4, et 5
 - Arts plastiques : étudiant-es en année 4 ou en année 3 pour Communication graphique (échange)
Durée : 10 mois maximum
Montant : 500 € par mois
Démarche : candidature entre le 1^{er} février et le 1^{er} avril pour un échange l'année scolaire suivante.
 Informations disponibles sur www.viaa.gov.lv/eng/scholarships_gov/scholarships_for_studies

Bourse Éole

Mobilité : échange, post-diplôme, stage ou projet de recherche
Accès : étudiant-es en année 4 (ou en année 3 pour Communication graphique) en arts plastiques ou étudiant-es en année 2, 3, 4, 5 en musique, et étudiant-es diplômé-es
Durée de la mobilité : 1 semestre minimum
Destination : Pays-Bas
Montant : 500 à 1000 € pour la totalité de la mobilité
Démarche : candidature en ligne

Bourse SEMP pour la Suisse

Mobilité : échange et stage
Accès : étudiant-es en année 4 (ou en année 3 pour Communication graphique) en arts plastiques ou étudiant-es en année 2, 3, 4, 5 en musique (échange et stage), ou tout étudiant-es si stage en été
Durée : 3 mois minimum pour échange, 2 mois minimum pour stage
Montant : environ 350 €
Démarche : voir procédure en ligne
www.movetia.ch/fr/programmes/europe/programme-suisse-pour-erasmus/enseignement-tertiaire/mobilite

Bourse Zellidja

Mobilité : échange, stage, projet de recherche
Accès : jeunes de 16 à 20 ans
Durée de mobilité : 1 mois minimum
Destination : France et international
Montant : 700 à 1100 €
Démarche : déposer en ligne son projet détaillé (www.zellidja.com) avant le 31 janvier

Commission d'Aide aux Projets Etudiant-es CROUS

Mobilité : projet arts visuels, cinéma, design, musique, photographie, mode, création artistique, peinture, bande dessinée
Accès : étudiant-es de l'Académie de Strasbourg
Destination : France et International
Démarche : dossier complet doit être remis avant le début du projet et au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de la Commission Culture-Action (4 commissions par an en septembre, novembre, février et mai)
www.crous-strasbourg.fr/culture/aide-aux-projets-etudiants/dans-le-bas-rhin

Conférence franco-germano-suisse : fonds jeunesse

Mobilité : projet bi — ou trinational de rencontre et d'échange dans l'espace du Rhin supérieur

Accès : jeunes de moins de 25 ans
Destination : Allemagne et/ou Suisse
Montant : 4000 € maximum
Démarche : envoi de la demande de subvention au plus tard 4 semaines avant le début du projet
www.conference-rhin-sup.org/fr/jeunesse/fonds-jeunesse.html

Fondation de la vocation

Mobilité : Tout type de projet
Accès : Jeunes de 18 à 30 ans ayant une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ayant de graves difficultés pour continuer leur formation
Durée : variable
Démarche : candidature en ligne
<https://fondationdelavocation.org/>

Fonds Roberto Cimetta

Mobilité : projets d'échanges artistiques et culturels, individuels ou collectifs
Accès : étudiant-es et anciens étudiants
Durée de mobilité : variable
Montant : 3000 € maximum
Démarche : voir conditions sur le site
www.cimettafund.org

I-Portunus

Mobilité : collaboration, résidence, développement professionnel
Accès : artistes de 18 ans et plus
Durée de mobilité : entre 15 jours et 3 mois
Destination : Europe
Montant : entre 1500 et 3400 €
Démarche : www.i-portunus.eu

OFQJ — Effectuer un stage au Québec

Mobilité : stage en lien avec les études proposé par l'OFQJ ou tout autre organisme au Québec
Accès : étudiant-es de moins de 35 ans de nationalité française
Durée de la mobilité : 3 à 6 mois
Destination : Canada
Montant : 200 €
Démarche : Inscription en ligne
www.ofqj.org/espace/etudiants-apprentis

OFQJ — Projet individuel Québec

Mobilité : projet, résidence, stage en lien avec les études ou un projet professionnel
Accès : Jeunes ou collectif d'artistes de nationalité française de moins de 35 ans
Durée de mobilité : 1 semaine à 6 mois
Destination : Québec
Montant : Billet aller-retour, assurance maladie, une nuit d'hôtel, forfait de téléphone pour une participation forfaitaire de 550 €. Soutien financier possible
Démarche : s'inscrire et remplir le dossier de candidature 2 à 3 mois minimum avant la date de départ
www.ofqj.org

OFQJ — Stage de perfectionnement/ Service civique au Québec

Mobilité : stage en lien avec les études proposé par l'OFQJ ou tout autre organisme au Québec
Accès : Jeunes de nationalité française de moins de 35 ans
Durée de mobilité : 3 à 6 mois
Destination : Canada
Montant : Participation demandée de 590 € pour billet d'avion, assurance, permis de travail, compte, carte bancaire, rémunération mensuelle de 700 € versé par OFCJ ou conservation aides versées par pôle emploi (ARE) avec parfois une gratification prévue par l'organisme d'accueil.
Démarche : remplir le dossier de candidature en ligne trois mois minimum avant le de départ
www.ofqj.org/book/stage-de-perfectionnement

Pass monde études supérieures

Cette bourse est destinée aux étudiant-es dont le foyer fiscal (souvent les parents) est rattaché en Normandie. Les étudiant-es n'ont pas nécessairement besoin d'être inscrits dans une école normande, contrairement à la Bourse Grand Est. Nous vous indiquons les informations à titre d'exemple, il existe d'autres dispositifs que nous vous encourageons à rechercher.
www.passmonde.normandie.fr

Suivre une préparation linguistique 44 – 49

Pouvoir pratiquer la langue du pays dans lequel vous souhaitez séjourner est une condition indispensable à la réussite de votre mobilité. L'anticipation de votre projet de mobilité vous permettra de consacrer plus de temps à l'apprentissage des langues.

Certaines écoles d'accueil exigent dans leurs conditions d'admission un niveau linguistique minimum et demandent de justifier ce niveau par un test reconnu (TOEFL, IELTS, etc.). Il est recommandé d'avoir atteint au minimum le niveau B1 dans la langue d'enseignement ou de travail du pays dans lequel vous comptez vous

rendre (cf. Cadre européen des langues, [page 48](#)). Vous trouverez dans les sections suivantes les différentes possibilités de préparation linguistique. Au-delà de l'aide que vous pourrez obtenir auprès des enseignantes en anglais (It Happens in English) pour votre dossier artistique, il est essentiel d'être assidu et impliqué dans les cours en anglais offerts à l'école.

Certaines écoles partenaires offrent des cours de langue aux étudiant-es en échange. Il est recommandé de suivre ces cours, car ils vous permettront de mieux progresser et de revenir en France avec un niveau de langue satisfaisant.

Préparation intensive

La préparation linguistique est fortement recommandée pour réussir sa mobilité.

Strasbourg

Les étudiant-es de Strasbourg peuvent se préparer par le biais de EU Academy.

Mulhouse

Les étudiant-es de Mulhouse ont la possibilité d'aller au Pôle FORCE – Formation et certification service commun.

Langues d'enseignement : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien et FLE.

Learning Center

www.learning-center.uha.fr

Inscription auprès de Sophie Lafage.

Déroulement :

Pour valider le programme, il faut réaliser :

- 20 h minimum en autoformation
- 30 minutes minimum en tutorat

La mobilité ne sera pas autorisée si les 20 heures effectives ne sont pas validées.

EU Academy

Sites HEAR concernés : Strasbourg et Mulhouse

Types de mobilités : échanges et stages Erasmus+

Langues d'enseignement : 22 langues européennes

Inscription : via le service Scolarité et mobilité internationale (✉ international@hear.fr)

Déroulement : accès pendant 13 mois maximum.

Différents supports (MOOCs, Sessions de Live Coaching, forum avec les participants Erasmus+...)

Autoformation

Centre de langues Pangloss – Strasbourg

Sites HEAR concernés : Strasbourg, musique et arts plastiques

Types de mobilités : toutes mobilités internationales

Langues d'enseignement : alsacien, arabe, bulgare, chinois mandarin, coréen, danois, espagnol, espéranto, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbo-croate, suédois, slovaque, tchèque, turc.

Inscription : voir site internet à la rentrée

lansad.unistra.fr/actualites/actualite/la-rentree-au-centre-de-langues-pangloss

Déroulement : les étudiant·es ont accès

gratuitement au Centre de Ressource à l'autoformation guidée. Ils peuvent également assister à des ateliers de conversation et à des parcours (sous réserve de places disponibles).

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 12h à 18h et le vendredi de 12h à 17h

Pour plus d'informations : lansad.unistra.fr/pole-lansad/centres-de-langues/centre-de-langues-pangloss-dont-fle/#c36529

Pôle FORCE – Mulhouse

Si vous avez un projet de mobilité, vous êtes encouragé(e) à apprendre la langue du pays de destination dès l'année 1 à la HEAR.

Un accès similaire au Pôle FORCE à Mulhouse est possible.

Sites HEAR concernés : Mulhouse

Types de mobilités : toutes mobilités internationales

Langues d'enseignement : anglais, allemand, espagnol, italien, français langue étrangère

Inscription : auprès de Sophie Lafage

Déroulement : les étudiant·es ont accès gratuitement au Centre de Ressource à

l'autoformation guidée. Ils peuvent également prendre rendez-vous avec des tuteur·trices (sous réserve de places disponibles).

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 18h et vendredi de 8h30 à 13h

Pour plus d'informations :

www.learning-center.uha.fr/opac/do

Médiathèque de Strasbourg

Ces cours interactifs sont accessibles aux usagers inscrits aux médiathèques de Strasbourg.

Types de mobilités : toutes mobilités internationales

Langues d'enseignement : anglais et anglais avancé, espagnol et espagnol avancé, chinois, allemand, italien, portugais, brésilien, polonais, russe, grec, suédois.

Inscription : adhésion à la médiathèque

Déroulement :

– Sur place

- Médiathèque Malraux, département Langues (2^e ét.)
- Médiathèque Sud (Illkirch-Graffenstaden) : deux cabines de langue sont à votre disposition au rez-de-chaussée de la médiathèque
- Médiathèque ouest (Lingolsheim) : au 2^e étage de la médiathèque

– À distance

Accès à la plateforme en ligne depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet avec vos identifiants personnels.

Pour plus d'informations :

www.mediatheques.strasbourg.eu

Apprentissage sur internet

Massive Online Open Course – MOOC

Un MOOC est une formation interactive en ligne, ouverte à tous.

Il est composé d'activités pédagogiques variées :

- Visionnage de courtes vidéos animées
- Réalisation de quiz afin de vérifier l'acquisition de connaissances
- Exercices pratiques et travaux collaboratifs.

Vous pourrez vous inscrire gratuitement à des MOOC pour apprendre l'anglais sur les plateformes Edx.org et Coursera.org

Base de données

Un netvibes réalisé par les enseignant·es d'anglais de l'Unistra compilant des sites d'apprentissage de la langue anglaise

- netvibes/english-online
www.netvibes.com/english-online#Home

Tests de niveau en ligne

- ESL/ESL&vous/test de langue en ligne : anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, russe, arabe
www.esl.fr/fr/test-de-langue-en-ligne/voyages-linguistiques.htm
- Adomlingua/test de langue
www.adomlingua.fr/test-de-langue
- EF/test www.ef.com.fr/test/#

Test de langue

- Test IELTS – British Council www.britishcouncil.org/fr/france-english-exams-ielts.htm
1 par mois, inscription minimum 2 mois avant chaque session :
www.britishcouncil.fr/examen/ielts/dates-lieux
- Test TOEFL www.fr.toefl.eu

Cours en ligne

- Babbel (14 langues) www.fr.babbel.com
 - Busuu www.busuu.com
 - Loecsen www.loecsen.com
- Do you speak Jeun'Est doyouspeakjeunest.fr

Dictionnaires et traductions

- DeepL www.deepl.com/fr/translator
- Lexicoool www.lexicoool.com/Collections-ressources-bilingues.asp
- Reverso www.reverso.net/text_translation.aspx?lang=FR

Applications

- Duolingo
- Memrise
- Busuu
- Drops

Université populaire

Si vous souhaitez suivre des cours réguliers de langue, l'option la moins chère est de vous inscrire à l'Université populaire. Des brochures de l'Université populaire sont à votre disposition au service Scolarité et mobilité internationale.

Mulhouse

Langues d'enseignement : allemand, alsacien, anglais, arabe, berbère, chinois, espagnol, grec moderne, italien, japonais, polonais, portugais, russe, suisse allemand, turc

Inscription : sur le site de l'Université populaire www.universitepopulaire.fr

Coût : cotisation annuelle 15 € + entre 48 € et 126 € selon le rythme choisi. 10 % de réduction pour les étudiant·es

Strasbourg

Langues d'enseignement : anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, grec moderne, portugais, polonais, russe, chinois, coréen, japonais, alsacien

Inscription : sur le site u-populaire-européenne strasbourg.upe-alsace.fr/index.html

Coût : cotisation annuelle 40 € + 110 € (39 h)

Bourses pour cours intensifs d'allemand

OFAJ

Type de mobilité : projet (stage, études, emploi) d'au moins quatre semaines en Allemagne

Durée du programme : 2-4 semaines, 15h-25 h de cours par semaine selon le programme

Montant : entre 150 € et 900 € en fonction de la durée et du type de programme, forfait pour frais de voyage

Accès : jeune 18-30 ans

Date limite d'inscription : 2 mois avt le début du cours

Contact : ✉ bourse-langue@ofaj.org

Ces cours de langue doivent être suivis en Allemagne dans un centre linguistique agréé par l'OFAJ.

Renseigner vous en amont auprès des centres linguistiques sur les dates, les contenus, les prix, etc. du cours de langue.

DAAD – Bourse pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne ou à l'université

Type de mobilité : projet d'études ou de recherche bien défini nécessitant une meilleure maîtrise de l'allemand

Durée du programme : 3 à 4 semaines (18 jours minimum) durant les mois d'été

Montant : 850 € pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier

Accès : étudiant-es de plus de 18 ans

Niveau minimum d'allemand : B1

Niveau minimum d'études requis : L2

Démarche : candidature en ligne sur

DAAD France avant novembre

www.daad-france.fr

Tandems et cafés linguistiques

Pôle LANSAD

Mise en relation d'étudiant-es expatriés ou en échange avec des étudiant-es de l'université de Strasbourg. Rencontre et conversations libres. lansad.unistra.fr/ressources/tandem

Cafés linguistiques

À Strasbourg des rencontres linguistiques informelles sont organisées tous les mois, voire toutes les semaines dans des bars et cafés.

- Aux Savons d'Hélène www.lessavonsdhelene.fr
- Sur la page Facebook de FrenchEnglishTandem Strasbourg [f FrenchEnglishTandemStrasbourg](https://www.facebook.com/FrenchEnglishTandemStrasbourg)
- Dans différents lieux avec Strasbourg Internationals [f strasbourg.internationals](https://www.facebook.com/strasbourg.internationals)

Talktalkbnb

Talktalkbnb permet de se loger gratuitement chez des locaux en échange de conversation dans votre langue maternelle.

Bon plan, notamment pour les premiers jours dans un pays d'accueil. www.talktalkbnb.com/en

Tandems linguistiques

Le tandem est une méthode d'apprentissage des langues qui permet à deux personnes de langues maternelles différentes de communiquer et apprendre la langue de l'autre. Cette méthode gratuite se base sur deux grands principes : l'autonomie et la réciprocité.

À Mulhouse :

-Tandem à l'UHA

<https://www.novatris.uha.fr/index.php/formation/tandem-a-luha/>

-Sur le site Tandem

<https://www.tandem.net/fr/language-exchange/france/mulhouse>

-Sur le site Buddy System

<https://buddysystem.eu/en/>

A1
 Utilisateur élémentaire

A2
 Utilisateur élémentaire

B1
 Utilisateur indépendant

Comprendre



Écouter

Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.

Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.



Lire

Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.

Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.

Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

Parler

Prendre part
à une conversation

Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.

Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).

S'exprimer
oralement en
continu

Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.

Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.

Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.

Écrire



Écrire

Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.

Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.

Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

B2 Utilisateur indépendant	C1 Utilisateur expérimenté	C2 Utilisateur expérimenté
Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une littéraire.
Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Vos démarches à effectuer 50 – 56

Avant votre départ

Une fois les dates exactes de mobilité confirmées, voici l'ensemble des démarches à effectuer avant votre départ. Vous retrouvez la check-list concernant ces différentes démarches [page 67](#).

Pour tous et toutes

Réinscription à la HEAR (départs au 1^{er} semestre)

Afin de pouvoir bénéficier des bourses de mobilité et de l'accompagnement de la HEAR pour votre projet de mobilité du 1^{er} semestre, il est essentiel de vous réinscrire à la HEAR avant fin août.

Si vous êtes étudiant·e à l'Unistra en Licence ou Master CIM, vous devez impérativement vous inscrire avant votre départ.

Vérifier votre situation à la HEAR

Relancez vos enseignant·es pour remplir votre relevé de notes du semestre accompli avant le départ et clarifier votre programme de mobilité à venir.

Vérifier la situation dans le pays d'accueil

Dans de nombreux pays, il peut y avoir des situations de conflit, de sécurité ou de santé particuliers.

Avant votre départ, consultez régulièrement le site Internet du ministère des Affaires étrangères, afin de connaître les précautions à prendre.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

L'inscription consulaire est gratuite, volontaire et non obligatoire, mais vivement recommandée et peut s'avérer très utile dans le cas de la mise en place d'un plan de sécurité dans le pays.

Imprimer votre dossier artistique

(cf. Constituer votre dossier de candidature, [page 28](#)). Il est conseillé de garder un exemplaire imprimé de votre portfolio avec vous.

Emportez votre enregistrement

Prenez votre enregistrement avec vous sur une clé USB (cf. Constituer votre dossier de candidature, [page 28](#)).

Réaliser des demandes de financements et monter des dossiers de subventions.

(cf. Financer votre projet de mobilité, [page 36](#)).

Suivre une préparation linguistique

(cf. Suivre une préparation linguistique, [page 44](#)). Obligatoire pour les échanges, recommandés pour les stages : préparation intensive au Centre de langues Pangloss à Strasbourg, ou au Pôle FORCE de Mulhouse.

Passeport et visa

Un passeport sera essentiel si vous voyagez hors Europe. Pour une première demande, il faut se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques. Il vous faudra fournir une copie de votre carte d'identité et

présenter l'original, une photo d'identité agréée, une copie d'attestation de domicile et son original ainsi qu'un timbre fiscal. Vous recevrez votre passeport environ deux semaines après votre demande. Notez néanmoins que ces délais peuvent être allongés pendant les vacances d'été. Les formalités de visa varient d'un pays à l'autre. Il est important de consulter le site du ministère des Affaires étrangères le plus tôt possible, car les délais d'obtention de visa sont souvent longs. www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Si vous voyagez hors Europe, votre passeport doit être valable jusqu'à 6 mois après la fin de votre projet de mobilité.

Assurance maladie

Avant le départ, vous devrez vous assurer d'être couvert pour toute la durée de votre mobilité à l'étranger. Les assurances maladie ou mutuelles habituelles ne couvrent pas systématiquement à l'international.

5 points de vigilance avant de prendre une assurance :

- Remboursements à frais réels dès le 1^{er} euro
- Prise en charge directe de l'hospitalisation
- Plafond de la responsabilité civile
- Assistance
- Rapatriement sanitaire

Europe : Si vous partez en Europe, vous devez vous procurer la Carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Elle atteste de vos droits à l'assurance maladie et permet la prise en charge de vos soins en Europe. Elle couvre les frais à hauteur des remboursements de la Sécurité sociale française. Vous devrez la demander au plus tard 15 jours avant le départ à la CPAM. Le remboursement de vos soins s'effectuera éventuellement sur le tarif de base de la sécurité sociale française. La CEAM est valable 2 ans.

Hors Europe : En cas d'accident, ou de maladie grave, l'étudiant-es doit pouvoir se faire rapatrier à son domicile en France, ou bien recevoir la visite d'un proche s'il ne peut pas être rapatrié. Des mécanismes d'assistance médicale sont également prévus pour, par exemple, recevoir des médicaments. Pour une mobilité hors Europe, il est impératif de souscrire une assurance maladie/rapatriement. Voir les pages d'information sur le «Pack international» de la LMDE (www.lmde.com) et l'espace «AssurWorld»

de la MGEL (www.mgel.fr)

Veillez à ce que vous soyez à jour dans vos vaccinations (Hépatite B, diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, méningite...). Selon les destinations, il faudra prévoir des vaccins complémentaires comme contre la fièvre jaune par exemple. N'hésitez pas à vous renseigner au Service de Médecine préventive (1, rue Alfred Werner à Mulhouse et 6, rue de Palerme à Strasbourg).

Si vous poursuivez vos études hors Europe ou que vous y effectuez un post-diplôme, la situation variera en fonction de votre âge. Toutes les informations se trouvent sur www.ameli.fr et www.cleiss.fr

Lire l'article sur les 5 idées reçues concernant l'assurance santé à l'international : <https://worldpass.heyeme.care/fr/blog/> (thématique Assurance)

Assurance responsabilité civile

La responsabilité civile est une garantie qui assure la prise en charge des dommages matériels ou immatériels causés à un tiers. Cette assurance est obligatoire en tant qu'étudiant-es à la HEAR, mais dans beaucoup de contrats elle se limite au territoire national.

Si votre responsabilité civile pour la France n'est pas valable à l'étranger, vous devrez souscrire une assurance responsabilité civile internationale. Veillez à emporter la preuve d'affiliation/carte d'adhérent avec les numéros d'urgence.

Assurance accident du travail (stage)

Cette assurance couvre les dommages résultant d'un accident causé aux employés sur leur lieu de travail. Pour pouvoir bénéficier de la législation française sur la couverture accident de travail, le stage doit :

- ne donner lieu à aucune rémunération susceptible d'ouvrir des droits à une protection sociale accident du travail dans le pays étranger.
- se dérouler exclusivement dans l'organisme d'accueil & dans le pays étranger apparaissant dans la convention de stage.

Plus d'informations sur : cleiss.fr

Annulation des réservations

Un cas de force majeure peut empêcher de partir à la dernière minute. En prenant le billet d'avion ou de train, il faut se renseigner sur les possibilités

d'annulation ou de décalage de la date de départ.

Logement

Vous avez la possibilité de sous-louer votre logement en France aux étudiant-es en échange à la HEAR. Il est important de vous renseigner auprès du propriétaire au préalable pour savoir si la sous-location est autorisée par votre bail. Vous pourrez ensuite envoyer une offre PDF en anglais de votre chambre à sous-louer à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr)

Pour trouver un logement à l'étranger, vous pouvez consulter les rapports de mobilité et demander des renseignements auprès de la structure d'accueil. Certaines écoles proposent un hébergement en cité universitaire, mais le nombre de places est souvent limité.

Il est recommandé d'arriver quelques jours avant le début de votre mobilité et de prévoir un logement temporaire en attendant d'en trouver un sûr pour toute la durée de votre mobilité. Voir les offres des auberges de jeunesse, ou des sites tels que : Couchsurfing www.couchsurfing.com, Talktalkbnb www.talktalkbnb.com/en ou Airbnb www.airbnb.fr.

Attention aux arnaques : ne jamais virer de l'argent (caution, avance de loyer) avant d'arriver sur place.

Téléphone

Il est recommandé d'emporter un téléphone débloqué, qui vous permettra d'acheter une carte SIM dans le pays d'accueil ce qui vous reviendra moins cher que d'utiliser votre portable français. Dans certains pays (ex. Corée du Sud) l'accès au Wifi gratuit est très répandu et vous pourrez donc utiliser votre smartphone sans forcément acheter une carte SIM du pays.

Achats

Il est recommandé d'acheter des vêtements adaptés au climat du pays d'accueil. Pour les échanges, il est courant que l'école d'accueil vous demande de payer votre matériel, prenez cette donnée en considération. Emportez également avec vous des documents qui ne seront pas facilement trouvables sur place : livres, guides touristiques...

Permis de conduire

Pour conduire hors de l'Union européenne, il faut demander un permis de conduire international auprès d'une préfecture ou d'une mairie. Il est gratuit et délivré immédiatement sur présentation du permis national valide, de deux photos et d'un justificatif d'identité.

Ce permis international est valable 3 ans et n'est renouvelable qu'une seule fois.

Bagage

Lors des déplacements, les bagages peuvent être égarés ou volés. Différents mécanismes permettent de garantir ce risque : contrat intégré au billet d'avion, garantie spéciale attachée à l'assurance personnelle à l'étranger... Attention, les objets précieux sont souvent garantis dans des conditions particulières.

Ne mettez pas d'ordinateur portable ou d'objets fragiles ou de valeur en soute.

Carte bancaire

Emportez avec vous le numéro d'urgence de votre banque afin de pouvoir faire opposition en cas de vol de votre carte bancaire.

Carte jeune européenne

À travers des réductions dans des domaines aussi divers que les transports, le sport, la culture ou encore les loisirs, la carte permet à tous les jeunes, quelle que soit leur nationalité, de pouvoir découvrir de nouvelles activités, bouger, s'informer en France et à travers l'Europe... Un seul critère pour obtenir cette carte : avoir entre 12 et 30 ans. La carte est valable 1 an pour seulement 10 euros et fonctionne dans les 37 pays du programme.

cartejeunes.fr

Autres

Parallèlement à cette préparation matérielle, il est conseillé de vous documenter sur les mœurs et pratiques culturelles du pays d'accueil.

Une connaissance minimum de l'environnement socioculturel facilitera l'adaptation dès votre arrivée et pendant votre séjour.

Renseignez-vous sur les différentes associations étudiantes d'accueil des personnes en échange, car elles proposent souvent des parrainages ou des activités d'intégration.

Échange et stage

Bilan en arts plastiques (départs au 2e semestre)

Dès réception de la lettre ou l'email d'acceptation en échange ou stage au semestre 8, veuillez à confirmer vos dates de départ et retour à vos enseignant-es. Il faudra notamment vous assurer de pouvoir passer votre bilan du 1er semestre à la HEAR avant le début de votre mobilité.

Mémoire (mobilité en année 4 en arts plastiques)

Il est essentiel de trouver un tuteur-trice qui est prêt-e à vous suivre à distance. Il faudra vous organiser pour avancer sur votre mémoire sur place et prévoir de partir avec les ressources documentaires nécessaires. L'expérience de votre mobilité et les ressources sur place peuvent également enrichir votre mémoire.

Télécharger l'application Erasmus+ App erasmusapp.eu

Cette application vous servira tout le long de votre

mobilité (signature électronique des contrats pédagogiques, cours en ligne OLS etc.)

Test EU Academy (mobilités Erasmus+)

Un test de positionnement sur votre niveau dans la langue du pays d'accueil devra être effectué en ligne avant le départ. Vous recevrez le lien d'accès par email (pensez à vérifier votre boîte de courriers indésirables).

Frais supplémentaires obligatoires (éch. en Allemagne)

Il est fréquent que les écoles allemandes demandent une contribution (ex : «Semester ticket»/«Semester contribution»). Attention aux confusions : il ne s'agit pas de frais d'inscription, mais plutôt d'un «pack» qui comprend l'accès aux ateliers, et/ou la carte de bibliothèque, et/ou une carte pour circuler gratuitement en train régional. En Allemagne ce «Semester ticket» peut coûter entre 250 et 290 €.

Pendant votre séjour

Une fois arrivé à l'étranger, voici l'ensemble des démarches à effectuer sur place. Vous retrouvez la check-list concernant ces différentes démarches en Annexes, [page 67](#).

Pour tous et toutes

Rester en contact avec la HEAR

Il est essentiel de rester en contact avec l'école durant toute la période de mobilité. Afin de recevoir nos messages et ceux de nos collègues/des enseignant-es, merci de régulièrement consulter votre messagerie @hear.fr.

En cas de problème, vos premiers interlocuteurs sont vos contacts sur place (service Scolarité et mobilité internationale, maître de stage...). Mais n'hésitez pas à vous adresser au service Scolarité et mobilité internationale de la HEAR si jamais vous n'arrivez pas à résoudre un problème en particulier. S'il s'agit d'une question plus complexe, il peut être plus simple d'en parler de vive voix.

[Pseudo Skype](#) :  international.hear

Carte postale numérique

Envoyer à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr) une carte postale numérique pour témoigner de vos impressions et partager vos découvertes entre 2 et 4 photos de bonne qualité (format JPEG) sur un sujet spécifique avec un texte associé (entre 100 et 300 mots dans un document Word) Le document Word indique en début de page : nom, prénom, année et atelier/dominante à la HEAR, période et type de mobilité (échange, stage ou projet). Le sujet de la carte postale est libre (ex : un aspect culturel spécifique, un projet en cours qui vous a particulièrement plu, une découverte, une anecdote, etc.)

La carte postale sera sauvegardée et puis, dès que possible, mise en ligne pour partager avec les étudiant-es et enseignant-es de la HEAR.

Ambassadeur·trice de la HEAR

Si vous rencontrez des étudiant·es intéressés par un échange à la HEAR, n'hésitez pas à les encourager à candidater ou à nous contacter (✉ international@hear.fr). La procédure de candidature est publiée sur www.hear.fr. Le service Scolarité et mobilité internationale se réjouit toujours de recevoir vos cartes postales (si possible kitsch!) qui seront affichées dans les bureaux.

Mulhouse

Service Scolarité et mobilité internationale
3, quai des Pêcheurs
68200 Mulhouse, FRANCE

Strasbourg

Service Scolarité et mobilité internationale
1, rue de l'Académie CS10032
67082 Strasbourg cedex, FRANCE

**La Carte étudiante européenne
(ou *European Student Card*)**

Dans le cadre d'une dématérialisation des procédures Erasmus+, vous bénéficiez d'une carte étudiante européenne et d'une application mobile "Erasmus+ App".

La carte étudiante européenne vous donne accès aux cours et aux supports de cours en ligne, aux services offerts par l'université d'accueil (logement, restauration, bibliothèques...) et à des réductions sur des activités culturelles ou sur les transports en commun.

L'hologramme et le QR code qui figurent sur votre carte Pass Campus certifie que c'est une carte étudiante européenne.

L'application mobile Erasmus+ App (à mettre en gras) vous permet d'effectuer en ligne les démarches administratives liées à votre mobilité Erasmus+.

Stage et échange

Bourse de la Région Grand Est

(cf. Bourses de la région Grand Est, [page 39](#)).

de notes final fassent apparaître les mêmes composantes pédagogiques.

Contrat pédagogique en ligne - *Online Learning Agreement - OLA (échange Erasmus+)*

Le *learning agreement* est le contrat pédagogique qui définit votre programme de cours dans l'établissement d'accueil. L'ensemble des cours choisis doit valoir au moins 30 ECTS.

Le *learning agreement* doit être renseigné avant le départ en mobilité sur une plateforme dédiée www.learning-agreement.eu, il sera vérifié et signé par le service Scolarité et mobilité internationale de la HEAR, puis par le service homologue dans l'établissement d'accueil. Il sera ensuite possible d'appliquer des modifications en cours de semestre, le but étant que le *learning agreement* et le relevé

**Contrat pédagogique pour les mobilités
(stage Erasmus+)**

Ce contrat vient préciser des éléments qui figurent déjà dans votre convention de stage.

Il faudra le remplir avant de partir et le compléter une fois sur place. Doivent y figurer notamment les éléments suivants : connaissances, aptitudes et compétences à acquérir par le stagiaire ; plan de suivi et plan d'évaluation. Votre maître de stage devra signer ce contrat tripartite. Merci de suivre les indications du Service scolarité et mobilité internationale pour remplir et transmettre ce document.

À votre retour

Voici l'ensemble des démarches à effectuer à votre retour.

Vous retrouvez la check-list concernant ces différentes démarches en Annexes, [page 67](#).

Pour tous

Rapport de mobilité

Il est obligatoire de rédiger un rapport de mobilité le plus complet possible et d'en soigner la présentation (photos, illustrations, etc.).

Le rapport est tout d'abord un moyen de faire le point sur les aspects positifs et/ou négatifs de votre mobilité. Il permettra aussi aux étudiant-es qui prépareront leur mobilité après vous d'avoir une idée plus claire de ce que représente une mobilité dans l'école ou la structure d'accueil, le pays et la ville où vous avez séjourné.

Enfin, votre retour d'expérience est indispensable pour améliorer l'organisation de la mobilité internationale des étudiant-es au sein des cursus de la HEAR. Vous pouvez consulter les indications pour la rédaction du rapport (cf. Annexes).

Le rapport de mobilité doit être déposé au plus tard 2 mois après votre retour. Ce rapport participe à la validation pédagogique de la mobilité.

Le versement du solde de la bourse se fera à ce moment-là. Il peut vous être demandé de rembourser l'ensemble de la bourse perçue dans le cas où le rapport ne serait pas rendu dans les délais prévus.

Les rapports des étudiant-es parti-es les années précédentes sont consultables depuis le portail étudiant Taïga : Fichiers en ligne > informations mobilité internationale.

Le relevé de notes pour les mobilités en échange

Avant son retour, l'étudiant-e doit effectuer toutes les démarches auprès de l'établissement d'accueil pour faire établir son relevé de notes (*transcript of records*), qui est à transmettre dûment daté et signé, à :

- le/la référent-e Académie pour les étudiant-es en musique,
- Sophie Lafage pour les étudiant-es en arts plastiques de Mulhouse,
- Anaïs Menrath pour les étudiant-es en arts plastiques de Strasbourg.

Journées de la mobilité internationale

À l'occasion des journées de la mobilité internationale, les étudiant-es parti-es pendant l'année précédente présenteront leur expérience à travers des présentations orales et une exposition.

Exposition retour d'expérience à l'étranger (facultative)

À votre retour, vous avez la possibilité d'organiser une exposition avec les autres étudiant-es partis en mobilité internationale. Cette exposition permet de partager votre expérience, vos créations, et de donner envie à d'autres de mener des projets à l'étranger.

Les éléments présentés peuvent être des projets réalisés lors de la mobilité ou bien créés spécialement pour l'exposition. L'exposition aura lieu pendant la semaine internationale.

Expositions précédentes :

2013 : Voyage Voyage

📧 80198243

2014 : La grande évasion

2015 : C'est le pied!

2016 : « HERE: from HERE to HEAR »/Parti kiki

2017 : Alors, c'était comment?

2018 : If other, please specify

2019 : Incognito Tourista

2021 : L'humanité va bientôt disparaître mais j'ai deux maisons :)

Restitution orale (obligatoire pour les étudiant-es en arts plastiques)

Il vous sera demandé de faire une courte restitution de 5 minutes devant les étudiant-es souhaitant partir à leur tour et les enseignant-es. Cet exposé oral devra obligatoirement être accompagné d'une présentation d'images illustrant votre mobilité et vos projets réalisés.

Échange et stage

Rapport du participant Erasmus+ (échange et stage Erasmus+)

Un questionnaire obligatoire pour évaluer rapidement votre mobilité et son organisation générale dans le cadre du programme Erasmus+ vous sera envoyé à la fin de votre séjour. Vérifiez votre boîte de spams, car si vous ne remplissez pas ce questionnaire vous risquez de devoir rembourser la bourse perçue.

2^e test de langue EU Academy (échange et stage Erasmus+)

Un email automatique sera envoyé à la fin de votre séjour. L'objectif de ce test est de mesurer l'impact de votre séjour sur l'apprentissage de la langue.

Validation des crédits

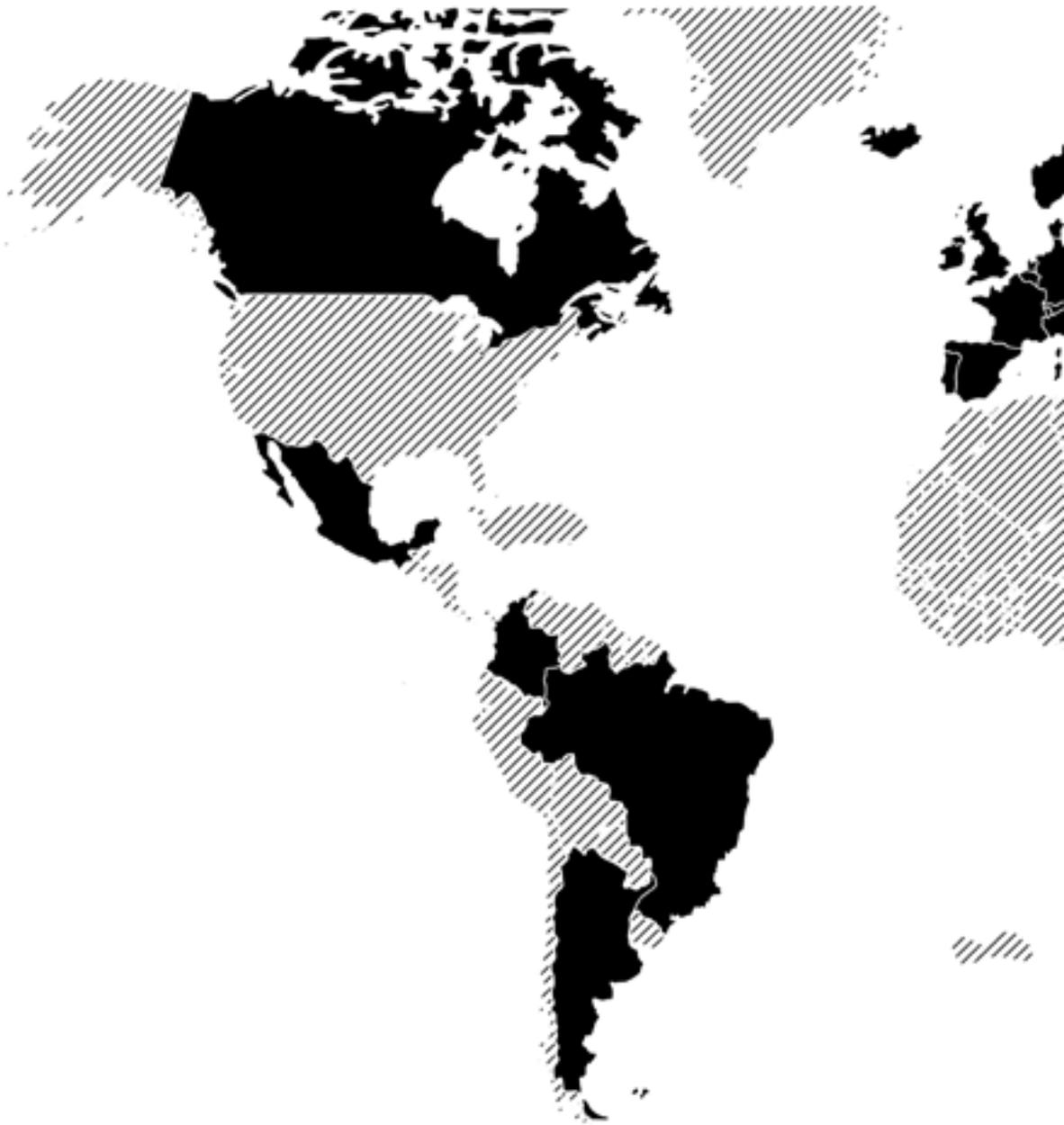
Si vous ne validez pas les crédits prévus dans votre contrat d'études, vous devrez les rattraper au semestre suivant à la HEAR. Si vous validez

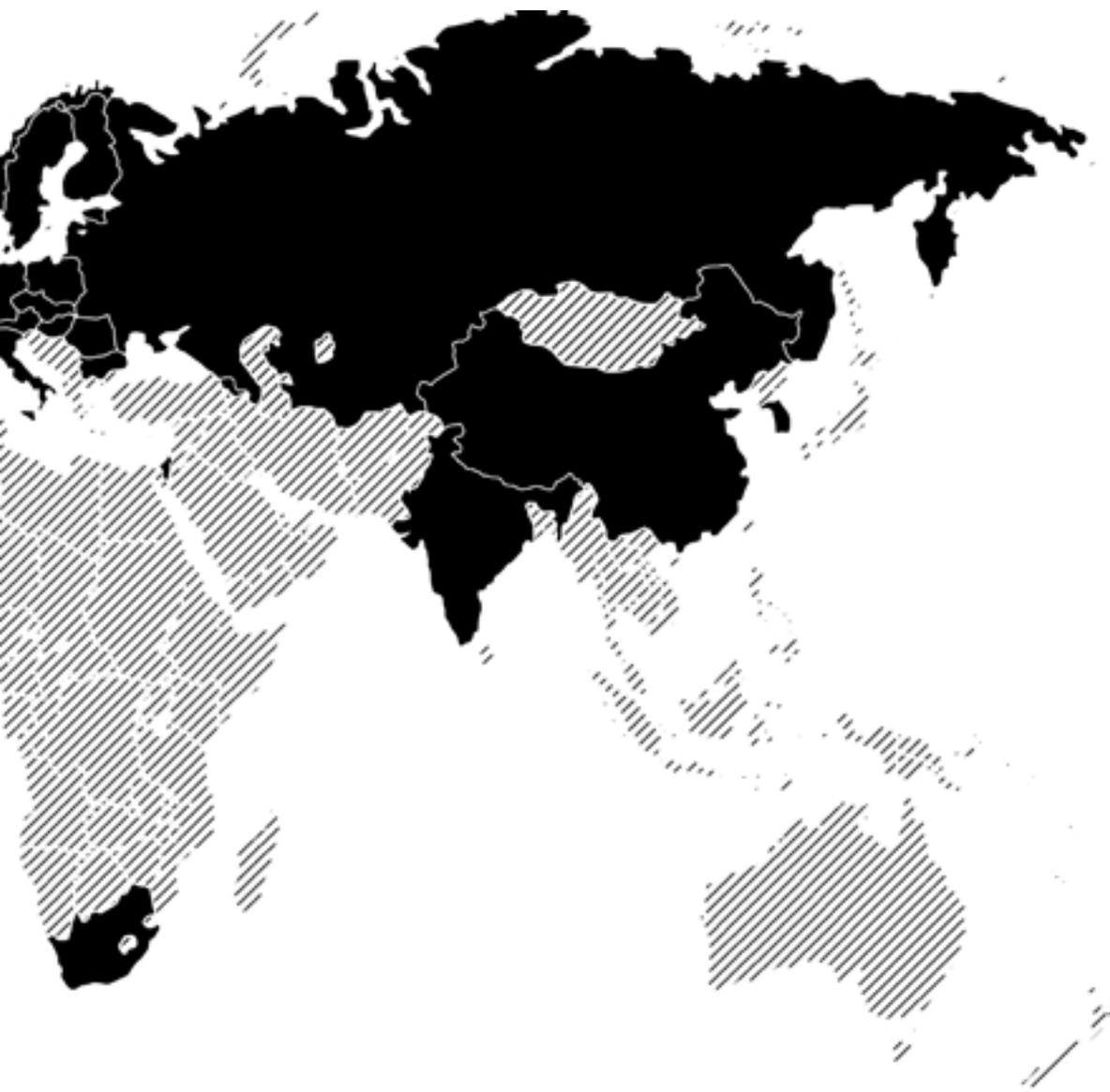
moins de 24 ECTS lors de votre semestre de mobilité, vous devrez redoubler votre année scolaire.

Annexes

57 – 68

Écoles partenaires Musique et Arts plastiques





Écoles partenaires en Musique

Allemagne

- Dresden University of Music
- College of Music, Lübeck
- State University of Music and Performing Arts, Stuttgart

Autriche

- University of Music and Performing Arts, Graz
- Music and Arts University of the City of Vienna
- University of Music and Performing Arts, Vienna

Belgique

- Koninklijk Conservatorium, Bruxelles
- LUCA School of Arts, Gent

Canada

- Université de Montréal — Faculté de Musique

Danemark

- Royal Danish Academy of Music, Copenhagen

Espagne

- Conservatorio Superior de Musica de Vigo

Finlande

- Sibelius Academy, Helsinki

Lettonie

- Jazeps Vitolis Latvian Academy of Music, Riga

Pays-Bas

- Fontys Academy of Music and Performing Arts, Tilburg

Pologne

- Karol Szymanowski Academy of Music, Katowice

République tchèque

- Music and Dance Faculty of the Academy of Performing Arts, Prague

Roumanie

- National University of Music, Bucharest

Suisse

- Zürich University of the Arts

Écoles partenaires en Arts plastiques

Pour vous renseigner au mieux avant d'arrêter vos choix sur trois écoles partenaires, consultez [Ressources, page 20](#).

Afrique du Sud

- Wits School of Arts, Johannesburg

Allemagne

- Stuttgart State University of Music and the performing Arts
- Staatliche Hochschule für Gestaltung Karlsruhe
- Trier University of Applied Sciences, – Campus Idar-Oberstein
- Koblenz University of Applied Sciences
- Weißensee Academy of Art, Berlin
- University of the Arts Bremen

- Hochschule der bildenden Künste Dresden
- University of Applied Sciences Düsseldorf
- University of Art and Design, Halle
- Hamburg University of Applied Sciences
- Karlsruhe University of Arts and Design
- Academy of Visual Arts, Leipzig
- University of Applied Sciences Mainz
- Academy of Fine Arts, Munich
- University of Art and Design, Offenbach
- Stuttgart State Academy of Art and Design

Autriche

- University of Art and Design Linz
- Academy of Fine Arts Vienna

Belgique

- École de Recherche Graphique, Brussels
- ENSAV — La Cambre, Brussels
- LUCA School of Arts, Gent

Bulgarie

- National Academy of Arts, Sofia

Canada

- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec à Montréal
- Concordia University, Montréal

Chine

- China Academy of Art, Hangzhou

Colombie

- Universidad de los Andes, Bogota

Corée du Sud

- Chung-Ang University, Seoul

Danemark

- Kolding School of Design

Espagne

- Fine Arts Faculty, Bilbao
- Universidad Politécnica, Valencia

Estonie

- Estonian Academy of Arts, Tallinn

Finlande

- University of the Arts Helsinki

Grèce

- Athens School of Fine Arts

Hongrie

- Hungarian University of Fine Arts, Budapest
- Moholy-Nagy University of Art and Design, Budapest

Inde

- National Institute of Design, Ahmedabad

Irlande

- National College of Art & Design, Dublin

Islande

- Iceland Academy of the Arts, Reykjavik

Israël

- Bezalel Academy of Art and Design, Jerusalem
- School of Visual Theatre, Jerusalem

Italie

- Accademia di Belle Arti di Venezia

- Accademia Di Belle Arti Di Brera, L'Aquila
- Fine Arts Academy of Bologna
- Accademia Di Belle Arti, Milan
- L'Aquila ISIA, Urbino

Lettonie

- Latvian Academy of Arts, Riga

Liban

- Académie libanaise des beaux-arts – Alba, Beyrouth

Mexique

- Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado — La Esmeralda, Mexico

Norvège

- Bergen Academy of Art and Design

Pays-Bas

- University of Applied Sciences
- Design Academy Eindhoven
- ArtEZ Institute of the Arts, Zwolle
- Willem de Kooning Academie, Rotterdam

Pologne

- Akademia Muzyczna im. Grazny i kiejstuta Bacewiczow, Lodz
- Jan Matejko Academy of Fine Arts, Krakow
- Academy of Fine Arts in Warsaw

République tchèque

- Academy of Arts, Architecture and Design, Prague

Roumanie

- National University of Arts, Bucharest

Royaume-Uni

- University of the West of England, Bristol
- Edinburgh College of Art

- Camberwell College of Arts, London

Slovaquie

- Academy of Fine Arts and Design, Bratislava

Suisse

- Haute école d'art et de Design, Geneva
- Lucerne University of Applied Sciences and Art
- Zürich University of the Arts

Calendrier académique des écoles partenaires

Notez que ces dates sont approximatives et sont susceptibles de changer d'une année à l'autre. Sont marqués en gras, les débuts et fins de semestre qui entrent en conflit avec le calendrier académique de la HEAR.

Afrique du Sud

Semestre 1 : début février – fin juin

Allemagne

Semestre 1 : mi-octobre – **mi-février**

Semestre 2 : mi avril – mi juillet

Autriche

Semestre 1 : début octobre – fin janvier

Semestre 2 : début avril – fin juillet

Belgique

Semestre 1 : mi-septembre – mi-janvier

Semestre 2 : **mi-janvier** – fin mai

Bulgarie

Semestre 1 : fin septembre – fin janvier

Semestre 2 : mi-février – fin mai

Canada

Semestre 1 : début septembre – fin décembre

Semestre 2 : **début janvier** – fin avril

Chine

Semestre 1 : mi-septembre – mi-décembre

Semestre 2 : mi-mars – mi-juin

Colombie

Semestre 1 : août - décembre

Semestre 2 : janvier - juin

Corée du Sud

Semestre 1 : fin août – mi-décembre

Semestre 2 : début mars – fin août

Danemark

Semestre 1 : début septembre – mi-décembre

Semestre 2 : début février – mi-mai

Espagne

Semestre 1 : mi-septembre – mi-janvier

Semestre 2 : mi-février – fin juin

Estonie

Semestre 1 : fin août – fin décembre

Semestre 2 : début février – début juillet

Finlande

Semestre 1 : début septembre – fin décembre

Semestre 2 : début février – fin mai

Hongrie

Semestre 1 : début septembre – fin janvier

Semestre 2 : début février – fin juin

Inde

Semestre 2 : **début janvier** – mi-mai

Irlande

Semestre 2 : mi-février – fin mai

Islande

Semestre 1 : début mi-août – fin novembre

Semestre 2 : **début janvier** – début avril

Israël

Semestre 1 : début octobre – fin janvier

Semestre 2 : début février – fin juin

Italie

Semestre 1 : mi-octobre – mi-février

Semestre 2 : début mars – fin juin

Lettonie

Semestre 1 : début septembre – fin décembre

Semestre 2 : début février – fin mai

Mexique

Semestre 1 : début août – mi-décembre

Semestre 2 : **mi-janvier** – fin juin

Norvège

Semestre 1 : mi-août – mi-décembre

Semestre 2 : **début janvier** – fin mai

Pays-BasSemestre 1 : fin août – fin janvierSemestre 2 : début février – fin juin**Pologne**Semestre 1 : début octobre – fin janvierSemestre 2 : mi-février – début fin juin**République tchèque**Semestre 1 : début octobre – **mi-février**Semestre 2 : fin février – début juin**Roumanie**Semestre 1 : début octobre – fin janvierSemestre 2 : début mars – fin juin**Royaume-Uni**Semestre 1 : fin septembre – fin décembreSemestre 2 : **mi-janvier** – fin mai**Slovaquie**Semestre 1 : début septembre – fin janvierSemestre 2 : début février – fin juin**Suisse**Semestre 1 : mi-septembre – fin décembreSemestre 2 : mi-février – fin mai

Conversion des crédits ECTS

Pays	Crédits à valider par semestre
Europe	30 ECTS
Afrique du Sud	60 crédits
Canada	15 crédits
Corée du Sud	9–18 crédits
Israël	12–15 crédits
Royaume-Uni	60 crédits

Indications pour la rédaction du rapport de mobilité

Quels ateliers/quelles dominantes avez-vous intégrés, pourquoi ? • Quels cours avez-vous suivis, avec quels enseignant-es, et que vous ont-ils apporté ? • Quelles sont les rencontres qui ont le plus nourri votre travail ? • Quelles découvertes culturelles avez-vous faites sur place (musée, lieu d'expo, film, livres) • Quels médias avez-vous pu découvrir ou approfondir ? • Quelles pistes de recherche cette mobilité vous a-t-elle permis d'ouvrir ? • Comment avez-vous enrichi votre recherche personnelle pendant votre séjour ? • Qu'avez-vous rencontré de différent qui a permis de remettre en question votre positionnement pour mieux en élargir ces perspectives ? • Avez-vous vécu des échecs, et comment en avez-vous fait des réussites ? • Quels challenges ce voyage vous a-t-il permis de dépasser ? • Quelle suite imaginez-vous dans votre travail au retour de ce voyage ? • Qu'allez-vous mettre en place dans votre travail suite à ce voyage ? • En quoi ce voyage vous aurait-il permis d'enrichir votre réflexion autour de votre mémoire ?

Objectif

Le rapport de mobilité est un outil pour témoigner de votre expérience personnelle et un exercice de rédaction qui s'inscrit dans votre cursus à la HEAR.

Expérience personnelle

Il n'est pas nécessaire de répondre directement aux questions les unes après les autres, mais plutôt de s'appuyer dessus pour vous lancer dans la rédaction

Forme

Envoyer une version PDF au plus tard 2 mois après la fin de la mobilité ; puis 2 exemplaires imprimés. Le format n'est pas imposé et les protocoles peuvent varier (vous pouvez ajouter des liens vers vidéos, blog, etc.)

- Quelle forme voulez-vous donner à ce rapport (livre, film, site, journal de bord, etc.) ? Scanner son carnet de voyage peut être une façon également originale de rendre compte de son expérience à l'étranger... issuu.com/ayohtli/docs/usa-carnetflow
- Quel format, type de reliure pensez-vous utiliser pour votre édition (A5, A4, dos carré collé, etc.) ?
- Quel nom souhaitez-vous donner sur la première page ?
- Renommer le document PDF : ville_année_atelier_prénom.nom

Contenu

L'information dans le rapport concerne principalement votre expérience personnelle et peut éventuellement inclure une partie avec des renseignements pratiques qui seront utiles pour les étudiant-es qui s'intéressent à la structure d'accueil.

Mise en page

Nom :
Prénom :
Tél. :
Email :
Option/atelier/dominante à la HEAR :
Type de mobilité (échange, stage, projet)
Ville et structure d'accueil :
Dates de mobilité :

Structure d'accueil

- Accueil : premiers jours dans la structure d'accueil, personne responsable/réfèrent, soutien ou accompagnement, etc.
- Conditions de travail : Espace de travail, accès aux ateliers techniques, équipements disponibles, matériel gratuit/payant, jours et horaires d'ouvertures, temps de travail, etc.
- Fonctionnement de la structure d'accueil : accès au cours, élaboration et suivi du programme, mode d'évaluation, sorties/événements organisés par la structure d'accueil, etc.

Renseignements pratiques

Logement, transport, budget, langue, ville, vie pratique, vie culturelle, sites et adresses utiles

- raisons du choix de cette destination d'échange ou de stage (avant de partir)
- point de vue au retour
- ouverture culturelle que cet échange vous a apportée.

Bibliographie, liens internet à consulter

- sites d'enseignant-es, d'étudiant-es, lieux intéressants, etc.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ramener avec vous toute documentation qui serait utile aux futurs étudiant-es intéressés par votre structure

d'accueil. Cette documentation sera mise à disposition des étudiant-es dans les médiathèques à Mulhouse et Strasbourg.

Bibliographie

- *Art/Work ART/WORK, Everything You Need to Know (and Do) As You Pursue Your Art Career* Heather Darcy Bhandari & Jonathan Melber, Free Press, 2009
- *How to Write about Contemporary Art* by Gilda Williams, Thames and Hudson, 2014
- *Le voyage créateur, Expériences artistiques et itinérance*, Éric Bonnet, L'Harmattan, 2010
- *Petit traité sur l'immensité du monde*, Sylvain Tesson, Éditions des Équateurs, 2005
- *L'usage du monde*, Nicolas Bouvier, La Découverte, 2014
- *Désir d'ailleurs*, AFAA, Actes Sud, 1998
- *Sur la route*, Jack Kerouac, Gallimard, 2010
- centralvapeur.org/shop/la-negociation
- centralvapeur.org/shop/la-facturation-pour-les-pros
- *Peintures/Bruno Gadenne*; sous la direction d'Anne Bertrand et Annie Latimier. – Strasbourg, 2014. – 1 vol. (149 p.) : ill. en coul. ; 18 cm
- *Malinchxs/Lucie Castel*; Mémoire dirigé par Nicolas Fourgeaud. – Strasbourg, 2018. – 1 vol. (102 p.) : ill. en coul. ; 21 cm
- *Timiel : De l'enquête de terrain aux formes d'un design situé*/Harmonie Begon; sous la direction de Pierre Doze et Cyrille Bret. – Strasbourg, 2018. – 1 vol. (223 p.) : ill. en coul. ; 25 cm
- *Welcome to PDX/Irina Diana Flore*; sous la direction de Pierre Doze. – Strasbourg, 2018. – 1 vol. (128 p.) : ill. en coul. ; 21 cm

Mémoires d'étudiants

- *Un arbre peut-il cacher la forêt?*/Benjamin Just; Mémoire réalisé sous la direction de Jean-François Gavoty. – Strasbourg, 2015. 1 vol. (116 pages) : ill. en coul. ; 20 cm
- *Les grands arbres* : Mémoire DNSEP Art,

Blogs

- berlinbachir.blogspot.de
- indiantrip.tumblr.com
- elodieloan.tumblr.com
- arianelaguerita.tumblr.com

Et les rapports de mobilité disponibles à la HEAR, ainsi que sur Taiga.

Liens utiles

Partir après le diplôme (DNA ou DNSEP)

- www.ateliermondial.com/fr/appele-candidature
- ceaac.org/fr/actions/residences-internationales
- www.strasbourg.eu/residences-artistiques
- www.on-the-move.org
- www.art4eu.net
- www.resartis.org/fr
- www.france-volontaires.org/-Service-Volontaire-Europeen-SVE
- www.crij-alsace.fr/agenda
- www.civiweb.com
- www.pvtistes.net
- www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger
- on-the-move.org/news/topic/24/look-for-a-job
- ec.europa.eu/eures/public/en/homepage
- www.pole-emploi.fr/informations/informations/international-@/international
- europa.eu/youth/EU/working/jobs_fr

Construire votre projet de mobilité

- www.praxisnetwork.eu
- www.erasmusintern.org
- www.cnap.fr
- decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr
- www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays
- www.regionale.org
- www.summer-university.udk-berlin.de
- www.arts.ac.uk/csm/courses/short-courses
- www.ed.ac.uk/studying/summer-short-courses
- www.summeracademy.at
- www.fdu.zcu.cz/en/415-artcamp-about
- www.summerschoolsineurope.eu
- www.ecole-offshore.org

Constituer votre dossier de candidature

- www.reseau-dda.org

Financer votre projet de mobilité

- fr.ulule.com
- www.kisskissbankbank.com
- www.accelerateurdeparticules.net
- www.infobest.eu/fr/
- www.grandest.fr/vos-aides-regionales/experience-de-jeunesse
- www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes

Suivre une préparation linguistique

- Strasbourg : lansad.unistra.fr
- Mulhouse : www.learning-center.uha.fr

Vos démarches à effectuer

- www.lmde.com
- www.mgel.fr
- www.couchsurfing.com
- www.talktalkbnb.com/en
- www.airbnb.fr
- www.hear.fr
- www.isic.fr
- pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html
- worldpass.heyne.care
- www.learning-agreement.eu

Checklists

Avant

Pour tous

- Vérifier la situation dans le pays d'accueil sur le site du Ministère des Affaires étrangères
- Lire les rapports de mobilités des étudiant-es partis
- Établir un budget prévisionnel
- Déposer les demandes de bourses
- Régler les formalités de passeport et de visa
- Vérifier votre Assurance Santé à l'étranger
- Vérifier votre Assurance Responsabilité civile à l'étranger
- Commencer vos recherches de logement
- Débloquer votre téléphone
- Enregistrer le numéro d'urgence de votre banque
- Acheeter ce que vous ne pourrez pas trouver sur place
- Vérifier la validité de votre permis de conduire international
- Imprimer et emporter un portfolio bilingue

Échanges et stages

- Vous réinscrire à la HEAR (pour les mobilités du premier semestre)
- Passer votre bilan du premier semestre (pour les mobilités du deuxième semestre)
- Passer le 1^{er} test de langue EU Academy (pour les mobilités Erasmus+)
- Définir les modalités de suivi de mémoire avec votre tuteur-trice (mobilité année 4)
- Déposer l'attestation de prise en charge à la CPAM (stages)
- Envoyer le dossier de candidature bourse d'Aide à la mobilité Grand Est (si éligible)
- Renseigner votre *Online Learning Agreement* (pour les échanges)

Pendant

Pour tous

- Rester en contact avec la HEAR (consultez régulièrement vos mails)
- Au besoin, se procurer l'International Student Identity Card – ISIC (stages ou projets)

Échanges et stages

- Faire signer l'attestation de début de stage/d'étude de la bourse d'Aide à la mobilité Grand Est par la structure d'accueil en début de mobilité (si éligible)
- Envoyer le contrat d'études/Learning agreement (stage Erasmus+) par email à [✉ international@hear.fr](mailto:international@hear.fr)
- Parler de la HEAR aux étudiant-es/enseignant-es (échange)
- Récupérer votre relevé de notes (échange)
- Faire signer l'attestation de fin de stage/d'étude de la bourse d'Aide à la mobilité Grand Est par la structure d'accueil en fin de mobilité (si éligible)
- Rendre les livres empruntés à médiathèque de l'école accueil (échange)
- Appliquer les éventuelles modifications de choix de cours au *Online Learning Agreement*

Après

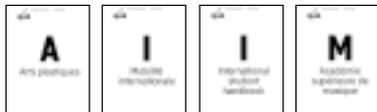
Pour tous

- Rendez-vous au service Scolarité et mobilité internationale
- Rappporter toute documentation qui serait utile aux futurs étudiant-es intéressés par votre structure d'accueil
- Participer à l'exposition retour d'expériences à l'étranger et aux journées de mobilité internationale

Échanges et stages

- Déposer votre rapport de mobilité (2 ex. papier + PDF) au service Scolarité et mobilité internationale
- Remplir votre rapport de participant Erasmus+ after mobility (échange et stage Erasmus+) en ligne
- Passer 2^e test de langue EU Academy (échange et stage Erasmus+)
- Déposer le relevé de notes (échange) ou l'attestation de stage (stage)

Les guides des études à la HEAR :



Responsable de la publication

Christine Ritzenthaler

Réalisation

Lucile Favet, Sophie Lafage, Anaïs Menrath

Coordination et mise en pages

Anaïs Jean

Impression

Isiprint, octobre 2022

Caractère

Police Academy Sans Regular et Bold

La Haute école des arts du Rhin est un établissement public de coopération culturelle, sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture. Ses membres fondateurs et ses principaux contributeurs sont : la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la ville de Mulhouse, l'État – ministère de la Culture. Elle reçoit le soutien de la région Grand Est.